

**CHAIRE**

**C.-A. Poissant de recherche  
sur la gouvernance  
et l'aide au développement**

**UQÀM**



**La sécurité humaine  
aujourd'hui :**

**Pourquoi les populations  
marginales s'appauvrissent-elles  
encore ? L'aide canadienne en  
matière de sécurité humaine est-  
elle suffisante ?**

**Stéphanie Ménard**

**Septembre 2008**

[www.poissant.uqam.ca](http://www.poissant.uqam.ca)

**COLLABORATION SPECIALE**

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

Ce texte est un travail effectué dans le cadre du cours POL 8501, Fondements de la coopération internationale. Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Chaire C.-A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement ou de son comité scientifique.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

## Sommaire

Introduction .....	3
La sécurité humaine aujourd'hui : pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore?.....	4
Qu'est-ce que la sécurité humaine .....	4
L'évolution du concept.....	4
Définir la sécurité humaine.....	8
Émergence du problème .....	10
Comment le problème se représente à l'heure actuelle .....	12
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine .....	20
La place de la sécurité humaine au Canada .....	20
Les années 1990 et la passion d'Axworthy .....	21
Le Programme Glyn Berry .....	22
Analyse de l'apport de l'aide pour la sécurité humaine du Canada.....	25
L'aide canadienne est-elle adéquate, respecte t'elle ses engagements?.....	25
Militarisation de l'aide : vers une disparition du discours du développement? .....	29
Conclusion .....	30
Annexe 1 .....	31
Tableau 1 : Conflits armés de 1995 à 1999.....	31
Tableau 2 : Conflits de haute intensité recensés par le PIOMM en novembre 1999 .....	32
Annexe 2 .....	34
Tableau 3 : APD canadienne.....	34
Bibliographie .....	35

## Introduction

La sécurité humaine est un concept relativement nouveau. Issue de l'émergence de la pensée politique critique, cette notion a su s'imposer dans les années 1990, comme un « principe directeur des relations internationales ». <sup>1</sup> Le changement plutôt brusque du système international entraîné par la fin de la bipolarité en 1989, a engendré une multitude de changements dans la façon de concevoir le monde. Habités à une rivalité entre Américains et Soviétiques, dictant les principes des relations internationales, les chercheurs se retrouvèrent devant un phénomène non seulement imprévu, mais d'autant plus incompréhensible. C'est ainsi que devant cette nouvelle réalité, la porte de l'étude des relations internationales s'ouvrit, afin d'y intégrer désormais, les facteurs sociaux. La fin des années 1980, marque alors l'explosion de nouveaux paradigmes dans l'étude des relations internationales, qui critiquent entre autres, le statisme de la théorie réaliste, dominante depuis trop longtemps et surtout beaucoup trop centrée sur le domaine militaire. En fait, le point central de cette vision demeurait la sécurité de l'État, soit sa survie et l'augmentation de sa puissance vis-à-vis les autres États du système international. Or, l'arrivée de la pensée critique, avec plusieurs auteurs tels Buzan, de Wilde et Katzenstein, vient bouleverser complètement la nature de la sécurité. Celle-ci subit un élargissement de sa définition, de manière à mieux s'appliquer aux nouveaux rapports de force. Pour ces chercheurs, il devient plus que nécessaire de sortir la sécurité de son carcan militaire. Bien que ce secteur conserve un niveau d'importance élevé, il doit dorénavant partager sa place parmi les différents objets de la sécurité que sont la sécurité politique, environnementale, sociale et économique. Ces cinq grands concepts de la sécurité, influenceront grandement l'émergence de la sécurité humaine dans les années 1990, faisant de celle-ci un principe important à suivre dans l'élaboration de politiques d'aide internationale.

Pour le Canada, la sécurité humaine est apparue comme un moyen efficace de réaffirmer son rôle sur la scène internationale. En effet, l'État canadien qui se démarquait comme puissance moyenne depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, voit son impact s'essouffler pendant la Guerre froide. Après la chute du communisme, la sécurité humaine devient un enjeu primordial pour l'ONU et se taille une place de choix dans la politique étrangère canadienne, en particulier grâce au ministre des Affaires étrangères de l'époque, Lloyd Axworthy. Tout au long de son mandat, il s'est fait un fervent défenseur des droits de la personne, au nom de la sécurité humaine et sa volonté humanitaire, a renforcé l'image canadienne comme « justicier » des droits humains sur la scène internationale. Or, cette « lune de miel » avec la sécurité humaine a été de courte durée. Malgré qu'elle conserve une place dans la politique étrangère canadienne, son influence semble s'estomper. Les nouveaux impératifs internationaux suivant le 11 septembre 2001, ont complètement changé le monde et la manière de voir la politique extérieure. En fait, il est possible de concevoir la politique internationale actuelle, comme un retour vers le réalisme, où l'intérêt national de l'État est prioritaire. Dans ce contexte, la sécurité humaine demeure, mais perd en importance devant la sécurité nationale des États qui priorisent la lutte contre les menaces internationales notamment, le terrorisme, la drogue ou le crime transnational organisé (CTO),

---

<sup>1</sup> Paul Heinbecker, « La sécurité humaine: enjeux inéluctable », *Revue militaire canadienne*, printemps 2000, p. 15-16.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

considérés comme les nouveaux visages de la pauvreté. Le Canada n'échappe pas à cette tendance, et c'est ce qui explique en partie la primauté du militaire devant l'humanitaire, constatée aujourd'hui.

L'objectif de ce texte propose de poser un regard sur l'évolution canadienne de la sécurité humaine et les changements subis suite à la transformation de ce paradigme vers un chemin qui semble plus ou moins respecter les principes fondamentaux de la sécurité humaine. Autrement dit, ce texte propose l'idée que le Canada à l'heure actuelle, instrumentalise ce concept pour l'intégrer dans ses politiques diplomatique, étrangère et militaire, loin de répondre aux besoins essentiels des populations marginalisées qui s'appauvrissent de plus en plus.

Ceci étant dit, avant d'évaluer l'efficacité de l'aide canadienne en matière de sécurité humaine, ce texte présente un portrait général de la situation actuelle des populations marginalisées, à savoir pourquoi elles s'appauvrissent encore et toujours. Il faut être conscient que ce texte ne prétend pas énumérer toutes les causes de pauvreté, puisque celles-ci sont innombrables, mais il s'agit d'essayer de comprendre les raisons majeures qui expliquent cette marginalisation de plus en plus marquée, malgré tous les efforts qui semblent être mobilisés.

Finalement, cette étude sur la sécurité humaine pousse à réfléchir sur le concept plus large du développement. Le fait d'étudier la notion globale de la sécurité, met en lumière un tout autre débat bien plus grand encore que celui de savoir quelle enjeux sécuritaires prioriser. L'émergence de la sécurité et l'importance qu'on lui accorde maintenant, empêche vraisemblablement la réflexion sur le développement. Avec tout l'accent mis sur la sécurité, on ne prend plus le temps de réfléchir au développement ; le discours semble avoir complètement disparu sous le poids des enjeux sécuritaires. En concentrant les recherches sur la sécurité, on ne parle plus de développement et c'est ainsi qu'il existe un danger réel de le voir disparaître au détriment de centaines de milliers d'individus marginalisés. Bref, les conséquences pourraient devenir désastreuses, si au nom de la sécurité on oublie le développement.

## **La sécurité humaine aujourd'hui : pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore?**

### **Qu'est-ce que la sécurité humaine**

D'entrée de jeu, il faut savoir qu'au niveau des questions de sécurité, il apparaît plutôt difficile d'avoir un consensus, tant au niveau de la définition, que de la portée du concept, du contexte d'émergence et même au niveau des critiques. La section qui suit suggère de retracer les origines du concept de sécurité humaine selon différents auteurs et explore brièvement les fondements de ce concept par les différentes définitions et interprétations existantes.

### ***L'évolution du concept***

Plusieurs auteurs tels Buzan, Katzenstein, Stoett, Paris, Hubert et Mathews, placent l'émergence du concept de sécurité humaine dans les années 1980, avec l'ouverture du concept

général de « sécuritisation ».<sup>2</sup> Or, la recherche approfondie du concept porte certains auteurs à reculer jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. En effet, selon Martha Finnemore<sup>3</sup>, qui se penche sur l'étude de la sécurité depuis de nombreuses années, il semblerait important d'inclure dans la genèse de la sécurité humaine, les premières interventions humanitaires ayant eu lieu dans les années 1800.<sup>4</sup>

## 19<sup>e</sup> siècle

En fait, c'est plus précisément en 1821 pendant la guerre pour l'indépendance de la Grèce, que l'on voit apparaître des notions extrêmement importante dans le paradigme de sécurité. Bien entendu, à cette époque on ne parle pas de sécurité humanitaire comme tel, mais on assiste au début de « l'humanité ».<sup>5</sup> Étonnamment, avant cette guerre, l'humain était marqué par une absence de définition. À cette époque, la religion chrétienne était centrale et seul le peuple chrétien était reconnu comme légitime. Ainsi, par une analogie extrêmement simpliste, un humain ne pouvait être qu'un Chrétien. Au sens de l'élite chrétienne, le massacre de Chrétiens était un crime, mais le massacre de Musulmans ne l'était pas, puisqu'ils n'étaient pas « humains ».<sup>6</sup> Tout au long de ce siècle, le monde sera divisé par des guerres à caractère religieux et que ce soit la Syrie qui massacra le Liban en 1860, les Bulgares massacrés par les troupes Ottomanes en 1876, ou le massacre en Arménie qui dura de 1894 à 1917, les interventions « internationales » des autres pays étaient dans un but de « sauver » le peuple chrétien.<sup>7</sup> Pour la première fois, de nombreux États se mobilisent ensemble pour lutter contre un problème qui ne les affecte pas directement, dans le sens où l'État lui-même n'est pas menacé. Par exemple, lors de la guerre Liban-Syrie la France, l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, la Russie et la Turquie se rallièrent pour combattre la Syrie. Avec cette première alliance multilatérale, on découvrira le terme « humanité » qui implique l'idée de droit et de souveraineté.<sup>8</sup> Alors, même si la définition d'humain de l'époque semble complètement ridicule aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que c'est la première fois qu'une définition de ce genre apparaissait.

À la même époque, au niveau humanitaire, la Croix-Rouge agissait déjà au nom de la sécurité humaine bien avant que ce concept ne soit défini.<sup>9</sup> Henry Dunant, un banquier suisse, est le fondateur de cette organisation mondiale. Témoin des horreurs de la Guerre de l'indépendance italienne, lors d'un voyage, il décide de prêter mains fortes pour aider les victimes confrontées au manque de médicaments, de soins, de nourriture et d'eau. Profondément marqué par cette expérience, il compose un ouvrage avec de nombreuses recommandations, destiné aux gouvernements pour changer la situation. Le livre connaît un énorme succès et plusieurs

---

<sup>2</sup> Barry Buzan, *People, State and Fear: an Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, 2e éd., Boulder, Lynne Rienner, 1991, p. 19.

<sup>3</sup> Martha Finnemore est l'auteur de plusieurs ouvrages qui traitent d'études stratégiques dont de la redéfinition de la sécurité. Elle se spécialise dans les domaines de gouvernance globale ainsi que des organisations internationales.

<sup>4</sup> Martha Finnemore, « Constructing Norms of Humanitarian Intervention », dans Peter Katzenstein (dir.), *The Culture of National Security*, New York, Columbia University Press, 1996, p. 162.

<sup>5</sup> *Idem.*

<sup>6</sup> *Idem.*

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 162-167.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>9</sup> MCRAE, Rob, « Human Security in a Globalize World », dans McRae et Hubert (dir.), *Human Security and the New Diplomacy: Protecting People, Promoting Peace*, Montréal & Kingston/London/Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 16.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

dirigeants démontrent un intérêt dans ce projet qui deviendra la Convention de Genève. Signée en 1868 par la majorité des États, elle se veut une façon de protéger les individus lors de conflits armés.<sup>10</sup>

## L'entre-deux Guerres

Entre la Première et la Deuxième Guerre Mondiale bien des événements ont marqué le système international. Devant les atrocités commises lors des affrontements, certaines personnes qui seront plus tard critiquées « d'utopistes » tenteront de créer un système pouvant empêcher la perpétration de la violence par la guerre.<sup>11</sup> L'acteur le plus influent de cette période est sans aucun doute Woodrow Wilson pour qui la paix, ou plutôt la non-guerre, devient le but ultime.<sup>12</sup> Il mettra au centre des rapports internationaux, une liste de 14 points se concluant par la création de la Société des Nations (SDN), qui souhaite régulariser les relations entre les États.<sup>13</sup> C'est donc dans le but d'assurer la sécurité collective dans notre système anarchique que la SDN voit le jour. Malgré qu'on reconnaisse d'emblée l'échec monumental de la SDN,<sup>14</sup> cette Institution réunissait pour la première fois l'idée de coopération entre les États, de sécurité collective et de communauté internationale.<sup>15</sup>

## La Guerre froide

Le contexte de l'après Deuxième Guerre Mondiale et de la Guerre froide est marqué par la domination incontestée de la théorie réaliste dans l'étude des relations internationales. Les auteurs réalistes comme Morgenthau et Aron soulignent que les relations internationales s'inscrivent dans un système anarchique (aucune autorité supraétatique n'existe), où la maximisation de la puissance face aux autres et le besoin d'assurer sa survie sont les seuls objectifs de l'État. Chaque État doit alors craindre le pire de la part des autres, d'où le dilemme de la sécurité qui s'explique ainsi : un État devant l'incertitude et la menace potentielle d'un autre État va augmenter sa capacité militaire pour dissuader l'adversaire. Celui-ci, dans l'incapacité de connaître les réelles intentions de l'autre, à savoir si elles sont offensives ou défensives, augmentera à son tour sa force militaire.<sup>16</sup> Outre le dilemme de la sécurité, la pensée réaliste met aussi en évidence le contexte de *self-help* qui refuse l'idée que la coopération entre les États est possible, l'État étant le seul capable d'assurer sa propre survie.<sup>17</sup>

La crainte de la Guerre froide demeurait l'idée qu'une guerre nucléaire pouvait exploser à tout moment, mettant fin à l'humanité. C'est une éventualité catastrophique qui monopolise tout l'appareil diplomatique et militaire de l'époque. Le domaine d'études stratégiques est donc plutôt

---

<sup>10</sup> Martha Finnemore, *National Interests in International Society*, Ithaca/London, Cornell University Press, 1996, pp. 73-88.

<sup>11</sup> Stéphane Roussel et Dan O'Meara, « Le libéralisme classique : une constellation de théories », dans Macleod et O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, Montréal, Athéna Éditions, 2007, p. 89.

<sup>12</sup> Tim Dunn, « Liberalism », dans Baylis et Smith (dir.), *The Globalization of World Politics*, 3e éd., Oxford/New York, Oxford University Press, 2005, p. 188.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>15</sup> *Ibid.*, pp. 186-188.

<sup>16</sup> Alex Macleod, « Le réalisme », dans Macleod et O'Meara (dir.), *op. cit.*, p. 44.

<sup>17</sup> Alex Macleod, « Le néoréalisme », dans Macleod et O'Meara (dir.), *op. cit.*, p. 66.

limité et contraint par le domaine militaire qui prend toute la place.<sup>18</sup> Cependant, dans les années 1970 et 1980, de nouveaux courants de pensée émergent et critiquent de plus en plus le réalisme, incapable de problématiser les différents concepts sociaux des relations internationales et qui associe la sécurité seulement au domaine militaire.<sup>19</sup>

### L'après Guerre froide à aujourd'hui

Un peu avant la fin de la Guerre froide, au début des années 1980, Ullman proposait déjà une redéfinition de la sécurité pour y inclure de nouvelles problématiques. Il souhaite intégrer dans la recherche les notions de population et de ressources.<sup>20</sup> Ceci étant dit, la chute du rideau de fer en 1989, marque la plus grande évolution du concept. La fin de la bipolarité entraîne alors un changement du système international et par le fait même, entraîne un changement dans la nature des relations internationales.<sup>21</sup> À ce moment, de nombreuses approches critiques émergent et proposent de problématiser le concept de sécurité et de modifier cette idée statocentriste que la sécurité concerne uniquement les questions militaires.<sup>22</sup> Weaver, de Wilde et Buzan développent alors l'idée que malgré l'importance de l'État, les individus sont eux aussi des acteurs extrêmement importants. Au lieu de centrer l'analyse de la sécurité sur les notions à propos de la souveraineté étatique, on ajoutera les notions d'identité, soit la religion, la culture, la langue, les normes et les valeurs.<sup>23</sup> Ces auteurs, vont ainsi définir le concept de *sécuritisation*, comme la compréhension précise de « qui sécuriser, sécuriser à propos de quelle menace, sécuriser de qui, pourquoi et avec quels résultats ».<sup>24</sup>

Buzan avec l'École de Copenhague ouvrira le concept de sécurité à cinq domaines : la sécurité militaire, politique, économique, sociétale et environnementale.<sup>25</sup> On se rend compte qu'avec le changement de système, la nature des conflits a changé et engendre de nouvelles problématiques. La pauvreté, la famine, la détérioration de l'environnement, les mouvements de populations, les conflits intra-étatiques, etc., sont tous des facteurs qui sont dorénavant étudiés et problématisés dans l'étude des rapports internationaux. Avec cette ouverture du concept de sécurité, la sécurité humaine s'impose rapidement, puisqu'on réalise à quel point des millions de personnes demeurent marginalisées et oubliées lorsque la sécurité ne vise que les questions militaires.<sup>26</sup> D'où cet engouement au début des années 1990, pour définir la question de sécurité humaine afin qu'elle puisse répondre le mieux possible à la réalité internationale.<sup>27</sup> Dorénavant, si le concept de sécurité humaine occupe une place centrale dans le domaine des relations internationales, c'est parce que comme le mentionne Kofi Annan :

---

<sup>18</sup> Michael Sheehan, *International Security: an Analytical Survey*, Boulder, Lynne Rienner, 2005, p. 1.

<sup>19</sup> K. M. Fierke, «Constructivism», dans Tim Dunn, Milja Kurki et Steve Smith (dir.), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, Oxford/New York: Oxford University Press, 2007, p. 167.

<sup>20</sup> Steve Smith, « The Increasing Insecurity of Security Studies: Conceptualizing Security in the Last Twenty Years », dans Croft et Terriff (dir.), *Critical Reflections on Security and Change*, Londres, Frank Cass, 2000, p. 77.

<sup>21</sup> Alexander Wendt, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 3.

<sup>22</sup> Steve Smith, *op. cit.*, p. 78.

<sup>23</sup> Barry Buzan, Ole Waever et Jaap de Wilde, *Security: A New Frame Work for Analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998, p. 32.

<sup>24</sup> *Idem.*

<sup>25</sup> Barry Buzan, *op. cit.*, p. 18.

<sup>26</sup> Lloyd Axworthy, « Introduction », dans McRae et Hubert (dir.), *op. cit.*, p. 4.

<sup>27</sup> Kofi A. Annan, « Foreword », dans Rob McRae et Don Hubert, (dir.), *op. cit.*, p. xix.



La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

*« L'être humain est au centre de tout. Le concept même de souveraineté nationale a été conçu pour protéger l'individu, qui est la raison d'être de l'État, et non l'inverse. Il n'est plus acceptable de voir des gouvernements flouer les droits de leurs citoyens sous prétexte de souveraineté. »<sup>28</sup>*

Charles-Philippe David propose huit facteurs qui justifient l'émergence rapide du concept de sécurité humaine. D'abord, l'intérêt vis-à-vis les droits de la personne qui augmente le désir de créer des normes et principes qui défendent ces droits. Ensuite, la fin de la Guerre froide et la chute du communisme ont entraîné l'explosion des valeurs démocratiques partout dans le monde. Il remarque aussi, en troisième lieu, l'émergence de la société civile qui à travers les nombreuses ONG, occupe de plus en plus de place sur la scène internationale. Quatrièmement, il remarque le rôle clé des médias qui diffusent les injustices et informent davantage la population internationale sur ce qui se passe ailleurs. Puis, il considère notamment l'intérêt de certains pays dans le développement international de projets visant la sécurité humaine, particulièrement le Canada et la Norvège. Il attribue aussi cette ascension fulgurante aux changements économiques, dans le sens qu'individuellement, les États n'ont plus autant d'influence dans l'économie mondiale. Finalement, et probablement les deux facteurs les plus importants, le fait que la nature des conflits s'est transformée depuis la fin de la Guerre froide et le fait que les États ne semblent plus tous capables de protéger leurs citoyens.<sup>29</sup>

### **Définir la sécurité humaine**

Définir le concept de sécurité humaine est loin d'être chose simple. Il a été démontré qu'à travers différentes périodes, la sécurité n'était pas perçue de la même manière et qu'elle ne concernait pas les mêmes domaines. Subséquemment, si définir la sécurité apparaît comme une tâche ardue, obtenir un consensus sur ce qu'est la sécurité humaine, l'est tout autant, d'autant plus qu'à la base, comme le suggère Joris-Karl Huysmans, « dire et écrire la sécurité n'est jamais un acte innocent ».<sup>30</sup>

De manière générale, c'est aux constructivistes à qui l'ont doit les plus grands développements dans le domaine.<sup>31</sup> Ce dernier, se démarque par l'idée que le système international est construit par les identités et les intérêts des individus et de l'État. Alors, tout dépendamment de la signification donnée aux divers éléments, les réalités de chacun peuvent être différentes.<sup>32</sup> Autrement dit, il devient difficile de trouver une définition qui concerne toutes les réalités, puisque la sécurité humaine d'une Canadienne ne concerne pas du tout les besoins sécuritaires d'une Soudanaise. Bref, comment identifier ce qu'est la sécurité humaine pour qu'elle concerne tous les individus, semble un très grand défi.

---

<sup>28</sup> Charles-Philippe David, *La guerre et la paix : Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Presse de Science Po, 2006, p. 102.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>30</sup> Joris-Karl Huysmans, « Dire et écrire la sécurité: le dilemme normatif des études de sécurité », dans *Cultures et conflits*, no 31-32, 1998, p. 178.

<sup>31</sup> Peter Stoett, *Human and Global Security: an Exploration of Terms*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 1999, pp. 8-9.

<sup>32</sup> Barry Buzan, *op. cit.*, p. 36.

À la base, le concept de sécurité humaine voulait dire l'absence de la peur.<sup>33</sup> Selon Buzan, cette idée fait référence au sentiment d'être protégé du danger, de se sentir en sécurité et être libéré du doute.<sup>34</sup> Or, cette définition, bien qu'elle explique la notion de peur et de sentiments rattachés à celle-ci, accentue la subjectivité du paradigme, dans le sens que tout dépend du contexte dans lequel vit un individu et ceci ne permet pas d'universaliser le concept de sécurité humaine. D'autant plus, que cette idée réduit encore une fois la sécurité humaine au domaine militaire, puisque dans cette perspective, la peur est issue de la crainte pour sa vie en temps de guerre. Or, selon Kofi Annan, la sécurité humaine doit être plus que l'absence de peur lors de conflits.<sup>35</sup> Des choix doivent donc être entrepris pour choisir les menaces potentielles à la sécurité humaine.<sup>36</sup> L'idée d'inclure dans la définition les menaces physiques et économiques, le non respect des droits humains et les menaces par rapport au statu prennent alors une certaine importance dans le processus.<sup>37</sup> Il faut aussi considérer le lien entre la sécurité humaine et les autres enjeux sécuritaires, car la sécurité humaine se trouve menacée aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des États.<sup>38</sup>

L'ONU par le Programme de développement des Nations-Unis (PNUD) propose enfin une définition pour la sécurité humaine. C'est à Boutros Boutros Gali, Secrétaire général de l'ONU à l'époque, a qui l'on doit cette nouvelle définition.<sup>39</sup> En 1992, il propose dans son *Agenda pour la paix*, les sept dimensions constituant la sécurité humaine. D'abord, la *sécurité économique*, soit être libre de toute pauvreté; la *sécurité alimentaire*, soit l'accès à la nourriture; la *santé*, c'est-à-dire l'accès aux soins et la prévention des maladies; la *sécurité environnementale*, qui touche la pollution et ses conséquences; la *sécurité personnelle* qui protège de la torture, de la guerre, d'attaques criminelles, de la violence domestique, de la drogue, etc.; la *sécurité collective*, par le respect des normes, valeurs, cultures, etc., et finalement la *sécurité politique* soit ce qui concerne les libertés civiles.<sup>40</sup> Cette nouvelle définition propose un changement radical de la position de l'État, puisque celui-ci doit désormais s'effacer devant la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. Cette définition du PNUD rend, autrement dit, le droit d'ingérence humanitaire possible et légitime.<sup>41</sup>

Le Canada, spécialement Lloyd Axworthy qu'on surnomme le « champion de la sécurité humaine »<sup>42</sup>, précise dans son interprétation de la sécurité humaine, qu'il n'est pas nécessaire de spécifier le type de menace possible. En fait, la sécurité humaine devrait concerner « la protection des individus contre les menaces qu'elles s'accompagnent ou non de violence ».<sup>43</sup> Cette vision

---

<sup>33</sup> Rob McRae, *op. cit.*, p. 15.

<sup>34</sup> Barry Buzan, *op. cit.*, p. 36.

<sup>35</sup> Kofi A. Annan, *op. cit.*, p. xix.

<sup>36</sup> Barry Buzan, *op. cit.*, p. 37.

<sup>37</sup> *Idem.*

<sup>38</sup> Charles-Philippe David, *op. cit.*, p. 102.

<sup>39</sup> Lloyd Axworthy, *op. cit.*, p. 4.

<sup>40</sup> PNUD, « Rapport sur le développement humain, 1994 », disponible sur le site Web : Rapport sur le développement humain 1994, p. 27, disponible sur le site Web : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr1994>

<sup>41</sup> Jean-François Rioux, « Introduction », dans Jean-François Rioux (dir.), *La sécurité humaine: une nouvelle conception des relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 7-8.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p.23

<sup>43</sup> *Idem.*

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

dite floue et vague a été vivement critiquée. Néanmoins, pour Axworthy, tout comme Kofi Annan qui succède à Boutros Gali à titre de Secrétaire général de l'ONU, l'individu est au centre de tout et tout ce qui peut constituer une nuisance à sa sécurité, mérite d'être combattu au nom de la sécurité humaine.

Ces quelques définitions précèdent pour la plupart le nouveau millénaire. Depuis les attaques du 11 septembre, bien des choses ont changé. La façon de voir le monde n'est plus la même et si les menaces anciennes sont toujours présentes, de nouvelles plus violentes encore font leur apparition. Les attaques terroristes, la violence ethnique, les épidémies, les récessions économiques « brutales », sont quelques exemples de crises auxquelles les populations marginales sont désormais confrontées.<sup>44</sup> Il devient donc nécessaire que la sécurité humaine dans ce contexte, s'élargisse davantage pour combiner l'ensemble des notions de sécurité, de droits de l'homme et de développement.<sup>45</sup>

### Émergence du problème

Le concept de sécurité humaine ne fait pas l'unanimité, d'abord parce qu'il implique ce droit d'ingérence, et parce qu'on le croit floue et beaucoup trop large.<sup>46</sup> Or, la question fondamentale que l'on doit se poser lorsque confronté à ces critiques, demeure: pourquoi un tel concept existe-t-il? Autrement dit, pourquoi tant d'individus, d'organismes et de gouvernements décident-ils de s'impliquer dans ce projet? Certains refusent d'admettre les problèmes de sécurité humaine auxquels font face des centaines de milliers de personnes, lorsqu'en revanche, le monde actuel est divisé plus jamais entre riches et pauvres, libres et opprimés, scolarisés et illettrés, rassasiés et affamés, etc. Il y a une polarisation au sein de la société internationale marquée par toutes sortes de crises qui affectent incontestablement les populations marginales. En conséquence, pour cette section, il apparaissait intéressant de reprendre les deux derniers propos de Charles-Philippe David qui mettent en évidence certaines raisons qui expliquent l'engouement envers la sécurité humaine; soit le fait que les États ne semblent plus tous en mesure d'assurer la protection de leurs citoyens et le fait que la nature des conflits s'est transformée, c'est-à-dire que les affrontements ont lieu entre différentes factions à l'intérieur des frontières de l'État.

La fin de la Guerre froide a non seulement eu des répercussions sur le système international, mais aussi et en particulier à l'intérieur même des États. Plusieurs pays en développement pendant cette guerre, étaient appuyés soit par l'un ou l'autre des deux blocs hégémoniques. Cette stratégie de la part de la Russie et des États-Unis s'inscrivait dans une dynamique de démonstration de la puissance.<sup>47</sup> Cette bataille idéologique s'est donc imposée sur les communautés africaines, qui suite au conflit se sont retrouvées armées et délaissées par ces grandes puissances, n'ayant plus d'intérêts envers eux. Déjà marginalisées suite aux problèmes engendrés par la vague de décolonisation des années 1960 et 1970, plusieurs pays d'Afrique se

---

<sup>44</sup> Commission sur la sécurité humaine, *La sécurité humaine maintenant*, 2003, Paris, Presses de sciences po, p. 9.

<sup>45</sup> Ibid., p. 15.

<sup>46</sup> Roland Paris, « Human Security: Paradigm Shift or Hot Air? », dans Michael Brown et al. (dir), *New Global Dangers: Changing Dimensions of International Security*, Cambridge, The MIT Press, 2004.

<sup>47</sup> Pierre Beaudet, « L'intervention humanitaire canadienne entre l'instrumentalisation et le soutien aux populations en détresse », *Géostratégiques*, no 16, mai 2007, pp. 121-122.

retrouvent une fois de plus laissés à eux-mêmes.<sup>48</sup> Le monde unipolaire dominé par les États-Unis et caractérisé par une baisse de conflits internationaux, laisse toutefois place à une augmentation massive de conflits intra-étatiques en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, là où la pauvreté est à son plus haut niveau. En effet, il y a eu au courant de 50 dernières années, une explosion incroyable de conflits à l'intérieur des frontières. En l'an 2000, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) publiait dans son rapport annuel, tous les différents conflits intra-étatiques qui avaient eu lieu en seulement quatre ans, selon des chiffres avancés par l'*Interdisciplinary Research Programme on Causes of Human Rights Violations* (PIOOM). On retrouve dans ce rapport, plusieurs statistiques cruelles de la situation dans laquelle vivent des centaines de milliers de personnes. En effet, dans ce rapport, le SCRS estimait à 93 le nombre de conflits responsables de la mort de 5,5 millions de personnes, et ce dans seulement 70 pays.<sup>49</sup> En quatre ans, le nombre de conflits total est passé de 95 à 250, soit une augmentation de plus de 260%.<sup>50</sup> Ce rapport rappelle aussi que si au début du siècle les militaires demeuraient essentiellement les victimes des conflits, actuellement plus du trois quarts des victimes sont des civils, dont la majorité de ces victimes sont des femmes, des enfants ainsi que des personnes âgées.<sup>51</sup>

Les guerres de nature politique, religieuse, ethnique, etc., ravagent des communautés entières et augmentent la précarité de la situation de toutes ces victimes, puisque ces guerres affectent tous les secteurs qui assurent le bien-être d'une population. Les conflits augmentent considérablement le niveau de pauvreté, entres autres, parce que les gouvernements sapent les fonds publics pour financer leur guerre. La guerre peut détruire n'importe quel pays qui connaît une amélioration de la qualité de vie en un instant. Le Kenya par exemple, malgré les problèmes liés aux années de sécheresse, semblait être sur une bonne voie. Cependant, suite à l'élection présidentielle de décembre 2007 qui a mal tourné, le Kenya a plongé dans un climat de violence et le pays se retrouve une fois de plus en grande difficulté.<sup>52</sup> Après trois semaines suivant les émeutes, plus de 250 000 Kényens étaient déplacés.<sup>53</sup> La faim est une conséquence directe de la guerre; les cultures sont détruites, les récoltes brûlées et les champs ravagés. La famine causée par la guerre est typique de crises que vivent le Soudan et l'Éthiopie par exemple. Se rajoutent à la pauvreté et la famine, les maladies, qui par l'absence de conditions sanitaires adéquates se propagent à un rythme effréné. Sans oublier la transmission du VIH/Sida qui, par les multiples agressions, se répand lui aussi à une vitesse vertigineuse. Sans oublier d'autres problèmes comme les mines antipersonnel qui tuent et rendent invalides des dizaines de milliers de gens, majoritairement des enfants.<sup>54</sup> Finalement, la guerre est aussi responsable des millions de personnes déplacées dans le monde qui s'entassent dans les camps de réfugiés surpeuplés,

---

<sup>48</sup> *Idem.*

<sup>49</sup> *Service canadien du renseignement de sécurité*, Perspective, Rapport N° 2000/06 : Conflits nationaux et internationaux, 8 août 2000, disponible sur le site Web : [http://www.csis-scrs.gc.ca/fr/publications/perspectives/200006.asp#N\\_4\\_](http://www.csis-scrs.gc.ca/fr/publications/perspectives/200006.asp#N_4_)

<sup>50</sup> Voir annexe 1.

<sup>51</sup> *Idem.*

<sup>52</sup> Afrik.com, Dossier, *Kenya : des élections sous hautes tensions*, disponible sur le site Web : [www.afrik.com/dossier381.html](http://www.afrik.com/dossier381.html)

<sup>53</sup> UNICEF, « Apporter de l'aide aux familles déplacées par les troubles civils au Kenya », disponible sur le site Web : [www.unicef.org/french/infobycountry/kenya\\_42459.html](http://www.unicef.org/french/infobycountry/kenya_42459.html)

<sup>54</sup> SCRS, *loc. cit.*

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

insalubres et dangereux. Par exemple, lors d'une conférence sur la mission internationale des Nations-Unis au Darfour(MINUAD), présentée à l'Université du Québec à Montréal en avril 2008, Gilio Brunell, conférencier invité et Directeur des programmes internationaux de l'organisme Développement et Paix, estimait à plus de deux millions le nombre de déplacés interne au Soudan.

Ainsi, confrontée devant les centaines de statistiques plus horribles les unes que les autres, la communauté internationale s'est mobilisée pour développer des politiques qui seraient en mesure de répondre aux problèmes de sécurité humaine causés par ces guerres internes. Or, bien que les guerres soient encore aujourd'hui inévitablement liées à l'augmentation de la pauvreté dans le monde, il existe de nombreuses autres explications possibles dans la société actuelle, qui méritent elles aussi d'être observées.

### **Comment le problème se représente à l'heure actuelle**

Cette partie propose de comprendre les différents facteurs qui provoquent un problème de sécurité humaine dans le monde actuellement. En fait, ce que l'on cherche à savoir c'est pourquoi certaines couches de la société sont davantage touchées et s'appauvrissent davantage. Autrement dit, bien que la guerre soit une problématique définitive, il existe de nombreux autres phénomènes qui menacent la sécurité humaine dans les populations marginalisées, surtout chez les femmes et enfants. Afin de démontrer que la sécurité humaine demeure loin d'être acquise, il semblait intéressant de reprendre les sept champs d'intervention élaborés par le PNUD, pour réaliser que non seulement y a-t-il peu de progrès dans les sociétés marginalisées, mais qu'à certains niveaux, on peut même constater une certaine régression. Cet appauvrissement s'observe particulièrement en Afrique et en Asie, mais aussi en Amérique latine, sans oublier la communauté des États indépendants (CEI). Ce donc dans ces grandes régions du monde, que l'insécurité humaine semble régner.

### **Sécurité économique**

Le premier domaine concerne la sécurité économique, soit la lutte contre la pauvreté et tout spécialement, l'extrême pauvreté. Selon le Comité des droits économiques, sociaux et culturels du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), la pauvreté est un « déni » des droits de l'homme touchant toutes les sociétés à divers degrés. C'est pourquoi le Comité a adopté la définition plus large du terme, c'est-à-dire que la pauvreté signifie « ne pas avoir les moyens de base nécessaires pour vivre dans la dignité. »<sup>55</sup> Le Comité ajoute cependant à cette définition, une deuxième facette s'inspirant de la Charte internationale des droits de l'Homme selon laquelle la pauvreté est « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaires pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. »<sup>56</sup> Conscient qu'il ne peut y avoir de consensus universel

---

<sup>55</sup> Comité des droits économiques, sociaux et culturels, *Questions de fond concernant la mise en œuvre du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : La pauvreté et la Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, ECOSOC, E/C.12/2001/10, 9 mai 2001.

<sup>56</sup> *Idem*.

pour une telle définition, le Comité croit néanmoins avec cette interprétation, être en mesure d'illustrer « l'indivisibilité et l'interdépendance » des droits de l'Homme.

Par ailleurs, si la pauvreté semble aujourd'hui s'améliorer dans les statistiques globales, il ne faut pas nécessairement y voir de grands espoirs, puisque la tendance actuelle s'explique par le poids démographique important de la Chine et de l'Inde qui masquent la réalité. Ces deux pays pèsent extrêmement lourd dans la balance de la pauvreté mondiale et conséquemment, parce qu'ils connaissent une période de croissance intéressante, ils améliorent grandement les statistiques. Or, si les régions de l'Asie Orientale et du Sud-est connaissent une baisse du taux de pauvreté, au même moment, en Asie Occidentale, les taux de pauvreté ont plus que doublé.<sup>57</sup> Ainsi, selon le rapport de l'ONU 2007-2008, encore un milliard de personnes vivent avec moins de 1\$ par jour, auxquels s'ajoutent les 2,6 milliards d'individus vivant avec moins de 2\$ par jour.<sup>58</sup> Comme le démontre Jeffrey Sachs, les pays pauvres sont coincés dans le piège de la pauvreté. Ce piège, il l'explique par le simple fait que les pays pauvres sont tout simplement trop pauvres pour s'en sortir. Ils sont incapables de trouver les ressources nécessaires pour être en mesure de favoriser une croissance.<sup>59</sup> Il croit fermement que la dynamique économique actuelle et l'imposition d'une « bonne gouvernance » par les bailleurs de fonds, ne permettent pas de répondre adéquatement à la situation critique dans laquelle se trouve les pays pauvres. Par ce fait même, en continuant l'élaboration de politiques qui vont en ce sens, les bailleurs ne font qu'aggraver une situation déjà dramatique.<sup>60</sup>

Qui plus est, le problème de la pauvreté et plus particulièrement l'extrême pauvreté, demeure qu'elle est imprévisible, elle dépend de beaucoup trop de facteurs et comme le mentionne le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), les « manifestations et causes sont variables d'un pays à l'autres ».<sup>61</sup> Il devient donc difficile de trouver des solutions globales pouvant s'appliquer à tous. Malgré l'évidence de cette difficulté, plusieurs s'obstinent à créer un seul modèle, applicable de manière universelle, en espérant voir des progrès.

Ainsi, la pauvreté cause la pauvreté, mais y a-t-il d'autres explications à celle-ci? En se fiant sur le modèle développé pour expliquer la pauvreté en Afrique, Sachs et ses collègues dans leur recherche ont identifié cinq raisons principales. D'abord, les coûts de transports exorbitants et l'étroitesse du marché, à laquelle s'ajoute dans un deuxième temps, la basse productivité du secteur agricole. Troisièmement, un fardeau de maladie beaucoup trop lourd à porter. Sans oublier, les questions géopolitiques ultra-complexes que doivent gérer les pays en développement. Finalement, la diffusion lente des technologies provenant de l'extérieur.<sup>62</sup> En somme, ce sont ces cinq facteurs qui ne permettent pas aux pays pauvres de croître peu importe

<sup>57</sup> ONU, Rapport 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, disponible sur le site Web: [www.onu.org/frenchmillenniumgoals/docs/mdg\\_2007.pdf](http://www.onu.org/frenchmillenniumgoals/docs/mdg_2007.pdf), p.25.

<sup>58</sup> *Idem*.

<sup>59</sup> Jeffrey D. Sachs, John W. McArthur, Guido Schmidt-Traub, Margaret Kruk, Chandrika Bahadur, Michael Faye et Gordon McCord, « Ending Africa's Poverty Trap », dans William C. Brainard et George L. Perry (dir.), *Brookings Paper on Economic Activity*, Brookings Institution, Washington, tome 1, 2004, pp.121-122.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p.122-123.

<sup>61</sup> *Centre de recherches pour développement international*, disponible sur le site Web : [www.idrc.ca](http://www.idrc.ca)

<sup>62</sup> Jeffrey D. Sachs et al., *op. cit.*, p. 131.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

les tentatives. Alors, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de nouvelle façon de voir et d'appliquer les politiques pour le développement, les régions telle l'Afrique Sub-saharienne continueront de vivre avec une moyenne salariale annuelle de 274\$ par personne.<sup>63</sup> D'autant plus que les problèmes de sécurité économique, n'engendrent pas uniquement la pauvreté. Bien au contraire, elle a une incidence incontestable dans tous les autres secteurs de la sécurité humaine.

### **La sécurité alimentaire**

Le second enjeu sécuritaire concerne la sécurité alimentaire, touchant lui aussi particulièrement les populations marginalisées. Par exemple, en Afrique Sub-saharienne, 70% de la population vit dans les zones rurales et dépendent du secteur agricole pour toute source d'alimentation.<sup>64</sup> Ainsi, lorsque la culture devient impossible par la guerre, la sécheresse, les inondations, etc., ce sont des centaines de milliers de personnes qui crèvent littéralement de faim. D'où les nombreuses crises de famines qui sévissent à travers le monde.

On donne à la sécurité alimentaire l'objectif suivant : rendre accessible physiquement et économiquement, l'alimentation de base pour tous. En d'autres termes, tout individu devrait être en mesure de pouvoir cultiver sa nourriture ou payer pour celle-ci.<sup>65</sup> Pour plusieurs, la crise alimentaire rend évident le paradoxe de la nourriture; car ce n'est pas que la planète terre ne produit pas assez de nourriture, bien au contraire, elle produit beaucoup plus que le nécessaire. Cependant, cette nourriture demeure accessible dans des zones spécifiques et concentrée dans les mains d'une faible partie de la population mondiale. Donc, les populations marginales extrêmement pauvres, ne sont pas en mesure de payer pour cette nourriture qu'on voudrait leur vendre. Alors, pendant que certains pays ne savent plus quoi faire avec leurs surplus alimentaires, d'autres luttent continuellement pour garder leur population en vie. Le rapport du PNUD de 1994, faisait état de la situation en estimant à près de 800 millions de personnes affamées et près de 15 ans plus tard, rien ne permet de croire que la situation s'améliore.<sup>66</sup>

Le bilan proposé dans le rapport 2007 du PNUD est en effet plutôt alarmant. Selon le *Food and Agriculture Organization* (FAO), une personne sur sept est privée des aliments dont elle aurait besoin pour mener une vie saine.<sup>67</sup> Selon l'Agence canadienne de développement international (ACDI), il s'agirait de près de 2 milliards de personnes qui n'auraient pas accès aux micronutriments nécessaires.<sup>68</sup> Comme il a été mentionné plus tôt, la guerre et les mauvaises conditions climatiques sont en majeure partie responsables du problème. Car, même si certains auraient les moyens physiques et financiers pour se procurer la nourriture nécessaire, ils ne peuvent rien contre ces phénomènes. Le FAO illustre l'ampleur de la crise en proposant un portrait global de la situation. Selon cet organisme, 36 pays vivent actuellement une crise urgente, qu'il qualifie d'exceptionnelle ou continue. Les crises exceptionnelles découlent généralement des catastrophes environnementales. Par exemple, en Asie Occidentale et particulièrement au Bangladesh, le cyclone Noven qui a frappé en 2007, a affecté 8,9 millions de personnes qui ont

---

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>64</sup> CCCI, « Effective Aid For Small Farmers in Sub-Saharan Africa », disponible sur le site Web: [www.cci.ca](http://www.cci.ca)

<sup>65</sup> PNUD, « Rapport sur le développement humain 1994 », *op. cit.*, p. 27.

<sup>66</sup> *Idem.*

<sup>67</sup> *Food and Agriculture Organization*, disponible sur le site Web: [www.fao.org/spfs/le-pssa/mission-spfs.html](http://www.fao.org/spfs/le-pssa/mission-spfs.html)

<sup>68</sup> ACDI, thèmes de l'aide, alimentation, disponible sur le site Web: [www.cida-acdi.gc.ca](http://www.cida-acdi.gc.ca)

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

vu leur culture complètement détruite. En Bolivie, ce sont 42 milles familles qui ont vu leur labeur s'envoler. La sécheresse au Zimbabwe et aux alentours, ainsi que les inondations dans certaines autres zones d'Afrique, ont rendu plus de 4,1 millions de personnes vulnérables. Finalement, les crises continuelles s'apparentent généralement aux conflits armés qui sévissent et constituent dans aucun doute un facteur d'aggravation très important. Au Kenya, la problématique gouvernementale actuelle, engendre une crise de famine importante, puisque ce sont 500 milles personnes qui se retrouvent sans nourriture. On retrouve ce même type de situation au Soudan, où la crise est si grave, qu'il est difficile de donner un nombre précis d'individus, comme en Ouganda où 1,5 million de personnes sont à risque.<sup>69</sup>

Outre, la guerre et les catastrophes environnementales, Jeffrey Sachs blâme les donateurs qui ont forcé la transformation de la culture de plusieurs pays. Autrement dit, les anciens colonisateurs et bailleurs de fonds en favorisant la monoculture et en exportant des cultures développées ailleurs, n'ont fait qu'empirer la situation, puisque celles-ci ne se sont pas développées tel que prévu et ont souvent été ravagées par les maladies, bactéries et n'ont tout simplement pas su s'adapter au différent climat.<sup>70</sup> Bref, ces changements imposés, n'ont fait qu'aggraver une situation déjà précaire dans laquelle vivent les populations marginales. Le FAO accuse aussi la flambée des prix alimentaires comme source d'insécurité alimentaire. Les pays pauvres ne sont plus en mesure de rivaliser avec le marché international et se retrouvent dans l'impossibilité de payer pour ces denrées devenues beaucoup trop dispendieuses. C'est présentement ce qui se passe en Asie, en Afrique et dans les Caraïbes, où à cause de la hausse du prix des aliments de base, notamment du riz, les pays déjà sous-alimentés, se retrouvent davantage acculés au pied du mur. Les pays en développement, sont donc contraints par les politiques commerciales et économiques imposées par les pays riches. Alors, si actuellement en Asie du Sud, 46% des enfants de moins de 5 ans sont sous-alimentés et qu'en Afrique Sub-saharienne et Asie du Sud-est ce sont respectivement 29% et 28% des enfants, il est permis de se demander comment, avec la flambée des prix alimentaires et surtout avec les perspectives environnementales projetées, les populations marginales pourront-elles connaître une amélioration de leur sécurité alimentaire?

## La santé

Le portrait général de l'état de la sécurité humaine dans le monde est plutôt déprimant et le secteur de la santé ne s'en distingue pas. Au contraire, il est particulièrement négatif, en ce sens que depuis le rapport du PNUD de 1994, la situation s'est en grande partie détériorée, surtout lorsqu'on observe le rythme effréné de la propagation du VIH/Sida et le nombre de femmes et enfants qui meurent chaque année de causes pouvant être prévenues ou guéries. Ce sont 11 millions d'enfants qui meurent chaque année de maladies normalement évitables. De ce nombre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), évalue à quatre millions le nombre de nouveau-nés décédés par année.<sup>71</sup> Pour ce qui est de la santé maternelle des femmes, le Rapport

---

<sup>69</sup> FAO, « Crop Prospects and Food Situation », no 1, février 2008, disponible sur le site Web: [www.fao.org](http://www.fao.org)

<sup>70</sup> Jeffrey D. Sachs, Andrew D. Mellinger et John L. Gallup, « The Geography of Poverty and Wealth », dans *Scientific American Magazine*, juillet 2001, p.4.

<sup>71</sup> OMS, « Le décès invisible de nouveaux nés dans le monde », disponible sur le site Web: [www.who.int/fr/](http://www.who.int/fr/)



La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

du développement humain de 2007 du PNUD estime le nombre de décès à 500 milles femmes annuellement.<sup>72</sup>

Selon le PNUD, les problèmes reliés à la santé sont la première cause de décès dans le monde. Les mauvaises conditions sanitaires dans lesquels vivent les populations et la malnutrition apparaissent responsables de la transmission de maladies. Si la santé est incluse dans la sécurité humaine, c'est que la maladie a de très graves répercussions dans tout le système. Une personne malade ne peut travailler et avoir un salaire pour être en mesure de participer au développement et à la croissance économique. Elle ne peut pas non plus s'éduquer, se nourrir convenablement, etc. La seule chose qu'elle risque de faire c'est de contaminer les autres ou mourir. Or, parce que les causes et conséquences des problèmes de santé sont intimement reliées aux autres secteurs de la sécurité humaine, il devient impossible de nier son impact comme source d'insécurité.

Le VIH/Sida est définitivement une priorité pour la santé. En fait, bien que d'énormes efforts soient faits pour lutter contre sa propagation, elle demeure toujours croissante. Entre 2001 et 2006 le nombre de personnes contaminées est passé de 32,9 à 39 millions de personnes. La croissance la plus rapide est d'ailleurs observée en Asie Orientale et dans la CEI. Puis, le nombre d'individus qui en meurent est passé de 2,2 à 2,9 millions.<sup>73</sup> Ainsi, non seulement peu de progrès son fait dans l'éradication de cette maladie, mais encore très peu de gens sont en mesure de recevoir les soins nécessaires. De toutes ces personnes contaminées, ce sont les femmes encore une fois qui se retrouvent le plus durement touchées, elles représentent, selon le rapport du PNUD 2007, plus de la moitié des gens infectés. En outre, malgré que cette maladie soit un problème partout dans le monde, les zones de concentration démontrent bien encore une fois les inégalités dans le monde, car selon l'ACDI, 90% des gens contaminés vivent dans les pays en développement. Tout comme la pauvreté et la famine, les gens vivant dans ces pays demeurent les plus vulnérables. La contamination se fait beaucoup plus rapidement, puisque l'information quant aux moyens de se protéger lors de relations sexuelle et l'utilisation de seringues stériles pour s'injecter de la drogue, n'est pas largement répandue. D'autant plus, qu'il existe un grave problème de prostitution et de trafic sexuel qui augmentent le fardeau de la maladie dans le monde, notamment en Asie. Sans oublier les nombreuses pratiques et coutumes, que l'on retrouve un peu partout sur la planète qui n'améliorent vraiment pas la situation.

Pour ce qui est d'autres maladies, les conditions sanitaires exécrables ou complètement absentes, augmentent elles aussi le risque d'attraper une maladie. C'est précisément le cas de la tuberculose qui se propage dans l'air et qui en 2005 uniquement a infecté plus de 8,8 millions de nouvelles personnes. Le paludisme fait lui aussi beaucoup de victimes, environ un million de personnes en meurent chaque année, dont la majorité sont des enfants. Puis, malgré le haut taux de décès, seulement 5 % des enfants dorment avec une moustiquaire imprégnée d'insecticide.<sup>74</sup> Le plus frustrant pour ces populations, c'est que la majorité des décès pourraient être prévenus, mais le manque de ressources ne permet pas de se procurer les soins nécessaires. Dans certains

---

<sup>72</sup> PNUD, « Rapport du développement humain 2007 », disponible sur le site Web : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007>

<sup>73</sup> *Idem.*

<sup>74</sup> PNUD, « Rapport du développement humain 2007 », *op. cit.*

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

États, le budget accordé aux soins de santé public ne peut prévoir qu'un montant de 10-15\$ par année, par personne.<sup>75</sup> En plus, de ce problème budgétaire, ce ne sont pas tous les individus qui ont accès au système de santé, surtout en temps de guerre ou bien suite à une catastrophe environnementale, où le nombre de personnes nécessitant des soins explose et les institutions offrant ces soins sont détruites.

### La sécurité environnementale

Ce problème sécuritaire est principalement engendré par les changements climatiques et la détérioration de l'écosystème.<sup>76</sup> Encore une fois, il est un problème de sécurité humaine, car il bouleverse principalement ceux qui participent le moins à la problématique, soient les individus dans les pays en développement. Autrement dit, hormis la Chine et l'Inde, les pays pauvres sont directement affectés par les problèmes environnementaux et sont loin d'en être responsables. S'ils existent dans certains pays, des développements économiques prometteurs, la hausse des problèmes climatiques prévue pourrait venir anéantir tous ces progrès. Dans son rapport 2007-2008, le PNUD se concentrait sur l'impact des changements climatiques et les conséquences futurs sur les populations dans le monde. Il prévoit qu'une hausse de trois ou quatre degrés Celsius, pourrait avoir comme conséquence le déplacement forcé de plus de 330 millions de personnes, puisque la sécheresse en Afrique Sub-saharienne pourrait s'étendre de 60 à 90 millions d'hectares de plus, résultant des pertes économiques de 26 milliards de dollars d'ici 2060. Les faibles progrès que l'on constate parfois pour la sécurité économique, alimentaire et pour la santé, seront non seulement détruits, mais ils régresseront bien au-delà de leur plus faible niveau atteint. L'accès à l'eau étant un grave problème pour les peuples marginaux, si la cadence continue, en 2080, 1,8 milliard de personnes s'ajouteront à ceux qui en manque déjà actuellement, soit 1,1 milliard de personnes.<sup>77</sup> Entre 2001 et 2004, la moyenne annuelle de désastres s'est élevée à 326. Ces désastres touchent approximativement 262 millions de personnes chaque année. Par exemple, pendant la mousson<sup>78</sup> de 2007 particulièrement difficile, plus de trois millions de Chinois ont été déplacés, en Inde ce nombre s'élève à quatorze millions et sept millions au Bangladesh. Au Viêtnam, les tempêtes tropicales de cette même année, ont causé des pertes de près de 10% du PNB.<sup>79</sup>

Ce que ces exemples illustrent, ce sont les lourdes répercussions des changements climatiques et problèmes environnementaux. Pendant que des régions s'assèchent, d'autres sont inondées. Les cultures sont détruites, les gens ne mangent plus et tombent malade, les enfants ne peuvent plus aller à l'école, car parfois pendant la saison des pluies, ceux qui doivent traverser des rivières pour s'y rendre, risquent la noyade.<sup>80</sup> L'économie est durement touchée, car non seulement n'est-elle pas en mesure de répondre adéquatement aux urgences de la crise, elle ne

<sup>75</sup> Jeffrey D. Sachs, Andrew D. Mellinger et John L. Gallup, *loc. cit.*, p.5.

<sup>76</sup> PNUD, « Rapport du développement humain 1994 », *op. cit.*, p.29.

<sup>77</sup> AusAID, *Water*, disponible sur le site Web: [www.ausaid.gov.au/keyaid/water.cfm](http://www.ausaid.gov.au/keyaid/water.cfm)

<sup>78</sup> Selon le site Web de météoFrance, disponible sur [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com), la mousson « dans le langage courant est synonyme de saison pluvieuse. En fait le mot mousson vient de l'arabe « mausim » qui signifie saison. De façon plus générale le terme de mousson a été généralisé à un système de vent saisonnier entraînant des étés humides et des hivers secs.

<sup>79</sup> PNUD, Rapport sur le développement humain 2007, *op. cit.* pp. 75-100.

<sup>80</sup> C'est le cas en aux Philippines, où lors de la période des pluies, le niveau de l'eau monte parfois jusqu'à 1,20 mètre de haut. Source : Commission de la sécurité humaine, *op. cit.*, p. 239.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

peut rebâtir efficacement les infrastructures essentielles détruites suite au désastre. En somme, les problèmes environnementaux sont une source considérable d'insécurité, car du jour au lendemain, des populations entières peuvent voir tous leurs biens s'envoler et leur progrès anéantis. Comme le mentionne Jeffrey Sachs, les problèmes environnementaux s'intègrent dans le cercle vicieux de la pauvreté, car ceux-ci augmentent la pauvreté et la pauvreté ne permet ni de prévenir les désastres, ni de relever le pays par la suite.

### **La sécurité personnelle**

La sécurité personnelle est directement liée à la sécurité humaine, car elle concerne la violence physique. La sécurité personnelle se divise en sept sous-catégories de menaces.<sup>81</sup> D'abord, l'insécurité engendrée par l'État et deuxièmement celle causée par les autres États. Ensuite, la crainte due à la menace de groupes ethniques et quatrièmement celle provenant de gangs de rues. Il y a aussi la crainte des crimes envers les femmes, notamment les abus physiques et sexuels et aussi envers les enfants de par leur vulnérabilité. Finalement, les menaces infligées à soi même que sont l'usage de la drogue et le suicide. La hausse du taux de criminalité partout dans le monde est une grande source d'insécurité pour la plupart des citoyens. Probablement la série de statistiques la plus choquante du rapport du PNUD de 1994, mentionne qu'au Brésil quatre enfants sont assassinés à chaque jour, qu'une femme sur deux milles *rapporte* s'être fait violée et en 1992 aux États-Unis, sept milles enfants sont décédés par balles de fusil. La menace contre sa personne est partout : chez soi, dans la rue, au travail, à l'école, etc. La sécurité personnelle n'est pas menacée uniquement dans les pays en voie de développement, toutefois, ce sont dans ces pays que les taux de criminalités sont les plus élevés et les menaces contre sa personne plus nombreuses.

Dans plusieurs pays, surtout ceux en situation de conflits armés, les crimes envers les femmes et enfants sont beaucoup plus élevés, par exemple pendant la guerre au Rwanda entre 250 et 500 milles femmes ont été violées.<sup>82</sup> Le grand écart est du au nombre de femmes important qui ne témoignent pas pour différentes raisons, entres autres parce qu'elles ont peur d'être stigmatisées ou bien tout simplement parce qu'elles ne sont plus sur terre pour témoigner. Outre les agressions sexuelles, plusieurs individus sont torturés, malgré que celle-ci soit une violation grave de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. En effet, selon l'ONU la torture « constitue une forme aggravée et délibérée de peines ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants ».<sup>83</sup> Ceci-dit, la torture demeure difficilement observable, puisque comme le mentionne la Commission sur la sécurité humaine, « elle est pratiquée dans le plus grand des secrets ».<sup>84</sup> Nonobstant la difficulté à prouver qu'il y a eu acte de torture, il est assez clair pour plusieurs qu'elle existe toujours et doit encore aujourd'hui être combattue, surtout lorsqu'elle est infligée par les gouvernements signataires de la Déclaration.

---

<sup>81</sup> PNUD, « Rapport sur le développement humain 1994 », *op. cit.*, p. 30.

<sup>82</sup> UNIFEM, statistiques de violence envers les femmes, disponibles sur le site Web: [www.unifem.org](http://www.unifem.org)

<sup>83</sup> Déclaration universelle des droits de l'homme, chapitre IV, article premier, disponible sur le site Web : [http://www.unodc.org/pdf/compendium/compendium\\_2006\\_fr\\_part\\_01\\_04.pdf](http://www.unodc.org/pdf/compendium/compendium_2006_fr_part_01_04.pdf)

<sup>84</sup> Commission sur la sécurité humaine, *op. cit.*, p. 58.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

### **Sécurité collective**

Pour ce qui est de la sécurité collective, elle concerne les problèmes engendrés par les pratiques douteuses des différentes communautés. L'adhésion à une communauté n'est pas un problème en soi, mais lorsque la communauté force certains comportements ne respectant pas les droits humains, c'est à ce moment qu'elle devient problématique. Par exemple, la pratique de l'excision est un cas typique. Certaines tribus africaines obligent les jeunes filles à subir ce rituel de passage oppressant. La sécurité collective implique aussi le racisme qui existe dans de nombreuses sociétés. Aujourd'hui, les guerres sont en majeure partie causées par des différents ethniques. Les nombreux génocides sont un résultat direct du racisme poussé à l'extrême. Les cas de la Somalie, du Rwanda, du Kosovo, de la Birmanie et du Sri Lanka, représentent seulement quelques exemples de conflits ethniques qui menacent la sécurité humaine.

### **Sécurité politique**

La sécurité politique promeut l'idée que les droits humains fondamentaux de tout individu doivent être respectés dans n'importe quelle société.<sup>85</sup> Cette responsabilité appartient aux gouvernements qui doivent respecter les différents points de vue leurs citoyens. Il n'est plus question de torturer les gens, d'empêcher le vote des femmes, de censurer la presse, etc. L'ONU considère que ce domaine de la sécurité humaine est sur une bonne voie. En effet, de plus en plus de gouvernements se démocratisent et accordent une place aux idées des citoyens. Toutefois, lorsqu'on se retrouve confronté aux crises qui font rage en Chine, en Birmanie, au Pakistan, en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, en Guinée équatoriale, en Syrie, en Corée du Nord, au Niger, en Ouzbékistan, etc., il est possible de comprendre que malgré les progrès, de nombreux États ne respectent toujours pas les droits politiques de leur citoyens. La sécurité politique demeure encore loin d'être acquise, voilà pourquoi elle demeure un item important dans la sécurité humaine.

En définitive, ces dernières pages démontrent clairement qu'encore aujourd'hui, les populations marginalisées demeurent les principales victimes. Peu importe le secteur de la sécurité humaine, ces populations sont constamment au cœur de la problématique et même si elles ne possèdent aucune part de responsabilité, ce sont elles qui paient le prix. Les femmes et les enfants, sont ceux qui souffrent le plus et qui possèdent très peu de chance de voir leur condition de vie s'améliorer. La pauvreté engendre la pauvreté et tant et aussi longtemps que les peuples marginaux seront évacués du processus politique, ils ne pourront s'échapper de ce cercle vicieux.

Alors, à la question pourquoi certaines couches de la population sont davantage touchées et pourquoi elles s'appauvrissent toujours, il n'y a pas qu'une seule réponse possible. Cependant, dans le cadre de cette analyse, il est clair que l'on peut blâmer les gouvernements, les bailleurs de fonds, le manque de ressources, les changements climatiques et particulièrement la guerre. Les femmes et les enfants sont bien souvent mis à l'écart de la société; puisqu'encore aujourd'hui, dans de nombreuses sociétés, les femmes n'ont pas le droit de vote et ne peuvent obtenir d'emploi autre que domestique. Elles ne peuvent espérer à des postes clés pouvant changer les choses. Les enfants, de leur côté se retrouvent souvent orphelins, sans éducation et sans ressources. Ils se tournent ainsi vers des moyens illégaux pour subsister, ils vont voler, prendre

---

<sup>85</sup> PNUD, « Rapport sur le développement humain 1994 », *op. cit.*, p. 33.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

les armes, consommer toutes sortes de drogues, ou même se prostituer. Autrement dit, ils font le nécessaire pour survivre. C'est ainsi qu'en étant mis à l'écart, les femmes et les enfants sont incapables de se sortir du cercle infernal de la pauvreté. Paradoxalement, dans ces sociétés où ils demeurent les principales victimes, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions face à leur sort, ils ne sont aucunement impliqués dans le processus. En somme, voici comment il est possible d'observer la situation actuelle des populations marginalisées selon le modèle de la sécurité humaine.

Ce paradigme rend clair les inégalités qui existent au sein de la société et comment celles-ci se reproduisent. Ce concept met aussi en évidence qu'il est impossible de considérer la pauvreté sans poser un regard sur tous les autres domaines. La pauvreté ne peut aucunement être observée de manière isolée, car elle est la cause et la conséquence d'un ensemble de facteurs. Si tous ces facteurs sont mutuellement responsables, il est important de tous les considérer et faire en sorte que les solutions proposées les concernent tous. Par exemple, à quoi bon investir dans l'éducation si les enfants risquent d'attraper des maladies, se faire abuser ou même mourir en allant à l'école. À l'inverse, comment proposer des solutions et espérer un certain niveau d'avancement, dans une société non éduquée. Il est donc nécessaire de régler les problèmes avec des solutions qui vont englober l'ensemble des enjeux auxquelles font face les populations marginales. Si les objectifs du Millénaire pour le développement se donnent comme mission la réduction de la pauvreté par huit objectifs cohérents envers les enjeux de la sécurité humaine, encore faut-il réussir à convaincre les bailleurs de fonds, à s'investir de manière beaucoup plus efficace. Au rythme où vont les choses, et malgré toutes les belles paroles, il apparaît guère probable que les pays donateurs changent de mentalité. Ce manque d'intérêt réel de leur part envers le paradigme sécuritaire, s'explique simplement par le fait qu'il implique des valeurs économiques, politiques et qu'il touche à la notion de souveraineté étatique qui demeure grandement contestée.<sup>86</sup> Il s'ingère aussi dans les relations entre États, les forçant parfois à modifier leur comportement, ce qu'ils ne sont pas toujours prêts à faire.<sup>87</sup> En d'autres termes, comme la sécurité humaine implique une volonté de faire et de changer, ce ne sont pas tous les États qui sont prêts à modifier leur conduite et surtout mettre de côté leurs intérêts personnels.

## **L'aide canadienne en matière de sécurité humaine**

### **La place de la sécurité humaine au Canada**

Le Canada, par son histoire et par l'héritage de Lester B. Pearson a su imposer une image canadienne où la promotion des droits humains, la démocratie et la primauté du droit sont les principales valeurs qui le définissent et le distinguent sur la scène internationale. En effet, Pearson dans les années 1950 et 1960, en tant que ministre des Affaires étrangères et Premier ministre, a pendant des années dirigé le Canada dans plusieurs événements internationaux marquants, telle la crise de Suez qui lui a valu le Prix Nobel de la paix et qui justifient encore aujourd'hui, notre politique étrangère.<sup>88</sup> Depuis cette époque, la défense des droits et libertés a

---

<sup>86</sup> Edward Newman, «Human Security and Constructivism», *International Studies Perspectives*, no 2, 2001, p. 247.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 249.

<sup>88</sup> J.L. Granatstein et Robert Bothwell, *Pirouette : Pierre Trudeau and Canadian Foreign Policy*, Toronto : McLelland & Stewart, 1990, p. 10 et Andrew Cohen, *op. cit.*, p. 11.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

toujours apparu comme moteur de l'intervention canadienne. Cependant, bien que ces valeurs canadiennes soient demeurées importantes, elles ont été délaissées quelque peu dans les années 1970 et 1980, étant donné le contexte économique difficile auxquels les gouvernements tentaient de répondre.<sup>89</sup> Or, avec l'élection de Jean Chrétien en 1993 et avec Lloyd Axworthy à la tête du ministère des Affaires étrangères et Commerce international (MAECI) de 1996 à 2000, le Canada a fait du nouveau thème de la sécurité humaine, son cheval de bataille.

### ***Les années 1990 et la passion d'Axworthy***

En même temps que le concept de sécurité humaine prenait de l'importance à l'ONU, le Canada de son côté y accordait lui aussi un intérêt tout particulier. Lloyd Axworthy avait une réelle détermination à faire du respect des droits humains un enjeu fondamental dans la politique étrangère canadienne. Pour lui, il semblait primordial de modifier la vision de la sécurité centrée sur l'État, pour la rediriger vers les individus.<sup>90</sup> Selon lui « l'intervention canadienne dans le monde devait être centrée sur les besoins humains, et non sur la consolidation des relations avec des États. »<sup>91</sup> C'est cette vision de la sécurité et le leadership d'Axworthy qui ont permis au Canada encore une fois de se démarquer en proposant divers projets pour les droits humains qui ont connu un succès inégalé.

La Convention contre les mines terrestres est probablement le plus grand succès diplomatique qu'il a accompli au cours de son mandat. Grâce à cette initiative, plus de 42 millions de mines ont été détruites et le nombre de victimes est passé de 20 000 à 6 000 par année.<sup>92</sup> Le concept de sécurité humaine lors de la création de cette Convention était encore à ses débuts et peu de projets confirmaient la volonté de faire de la sécurité humaine en enjeu international prioritaire, jusqu'à ce que le processus d'Ottawa soit mis en marche.<sup>93</sup> En seulement 424 jours, l'initiative entreprise par Axworthy est devenue un document officiel signé par la majorité des États le 3 décembre 1997.<sup>94</sup> Aujourd'hui, selon un rapport du gouvernement canadien, 156 États ont signé cette Convention qui vise à abolir la production et le commerce international de mines antipersonnel.<sup>95</sup> Dorénavant, les champs déminés pourront servir à de bien meilleurs objectifs, comme la culture ou la construction d'infrastructures nécessaires au développement des populations locales.

La mise en valeur du concept de sécurité humaine par Axworthy a aussi contribué grandement à sa popularité dans le monde, puisqu'en collaboration avec la Norvège, le gouvernement du Canada a créé en mai 1998 la Déclaration de LysØen qui proposait un plan

---

<sup>89</sup> World Bank, « Overview. Rethinking the Money and Ideas of Aid », dans *Assessing Aid, What Works, What doesn't and Why*, Oxford University Press, New-York, 1998, p. 7.

<sup>90</sup> T.S. Hataley et Kim Richard Nossal, « The Limits of the Human Security Agenda: The Case of Canada's response to the Timor Crisis », dans *Global Change, Peace & Security*, vol. 16, no 1, février 2004, p.6.

<sup>91</sup> Pierre Beaudet, *loc. cit.*, p. 125.

<sup>92</sup> Mark Gwozdecky et Jill Sinclair, « Case Study: Landmines and Human Security », dans McRae et Hubert (dir.), *Human Security and New Diplomacy*, McGill-Queen's University Press, Montreal, London, Ithaca, 2001, p. 29.

<sup>93</sup> *Ibid.*, pp. 29-30.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>95</sup> MAECI, À propos du programme « Passage : Le guide du Canada sur l'interdiction complète des mines terrestres », disponible sur le site Web : [www.international.gc.ca/foreign\\_policy/mines](http://www.international.gc.ca/foreign_policy/mines)

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

d'action international pour la sécurité humaine en développant le *Human Security Network*, soit un réseau pour la sécurité humaine qui regroupe actuellement 14 pays qui partagent tous un intérêt réciproque pour la sécurité humaine.<sup>96</sup>

Cette passion d'Axworthy pour la sécurité humaine, qui a fait du Canada un modèle à suivre pour la défense des droits fondamentaux lui a même coûté son poste de ministre. En effet, comme le fait bien sous-entendre Pierre Beaudet, le « ministre Axworthy était « démissionné » en 2000 »<sup>97</sup>, parce qu'il avait mentionné publiquement l'idée d'imposer des sanctions économiques contre le régime militaire au Soudan. La fin de la lune de miel entre le Canada et la sécurité humaine correspond à la fin abrupte du mandat d'Axworthy, car par la suite, le Canada s'est aligné davantage vers les organes multilatéraux faisant de la sécurité humaine un enjeu axé non plus sur la sécurité des individus, mais plutôt sur la sécurité nationale et le renforcement des capacités militaires.<sup>98</sup>

### ***Le Programme Glyn Berry***

Suite à la mort tragique de Glyn Berry,<sup>99</sup> le gouvernement du Canada a modifié le nom de son programme pour la sécurité humaine en son honneur. Ce programme actuel, sous le contrôle du MAECI, a pour mandat l'appui de politiques, de lois et d'institutions, en favorisant le développement des objectifs de la sécurité humaine, en harmonie avec les valeurs canadiennes que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Le programme précise d'ailleurs que les efforts dirigés vers la sécurité humaine, demeurent axés sur la paix et la sécurité internationales. Ainsi, puisque ce programme fait parti du MAECI, il doit nécessairement s'aligner sur les priorités du ministère, qui ne correspondent pas tout-à-fait aux objectifs et besoins réels de la sécurité humaine tels que défini par le PNUD. Cette idée sera d'ailleurs développée un peu plus loin.

Alors, quels sont ces objectifs que le Canada dit appuyer en matière de sécurité humaine? Le Programme Glyn Berry selon le site Internet, concentre ses efforts dans cinq grands thèmes : la transition démocratique, les droits de la personne et la protection de populations civiles, la primauté du droit et la responsabilisation, la prévention des conflits et finalement la sécurité publique. Afin de parvenir à ces objectifs, le programme propose les moyens suivants : favoriser son leadership diplomatique et la sensibilisation, renforcer les mécanismes multilatéraux, renforcer les capacités militaires du pays, ainsi que l'élaboration d'initiatives concernant des États précis. Le programme ne compte pas seulement sur le MAECI pour la réalisation de ses objectifs, au contraire il accorde une place importante à plusieurs ONG canadiennes qui font partie du *Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix* (CCCCP), ainsi qu'au *Consortium canadien sur la sécurité humaine* (CCHS). Ces groupes représentent près d'une centaine d'ONG et de nombreux chercheurs et universitaires qui se penchent sur les

---

<sup>96</sup> Michael Small, « The Human Security Network », dans McRae et Hubert (dir.), *op. cit.*, pp. 231-235. La liste des pays membres inclue l'Autriche, le Canada, le Chili, le Costa Rica, la Grèce, l'Irlande, la Jordanie, la Norvège, les Pays-Bas, la Slovénie, la Suisse, la Thaïlande et finalement l'Afrique du Sud à titre d'observateur. De plus amples informations sont disponibles sur le site Web du réseau : [www.humansecuritynetwork.org](http://www.humansecuritynetwork.org).

<sup>97</sup> Pierre Beaudet, *loc. cit.*, p. 126.

<sup>98</sup> *Idem.*

<sup>99</sup> Glyn Berry est un diplomate canadien décédé suite à une attaque terroriste en Afghanistan en janvier 2006.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

problématiques de la sécurité humaine.<sup>100</sup> Ainsi, afin de saisir davantage l'implication canadienne envers la sécurité humaine à l'heure actuelle, ce texte propose un bref regard sur les cinq priorités mentionnées par le programme.

### **La transition démocratique**

La démocratie fait partie des grandes valeurs canadiennes. Et comme l'un des objectifs de la politique étrangère canadienne est de promouvoir les valeurs et la culture canadiennes à l'étranger, la démocratie comme problématique de la sécurité humaine, est un bon moyen de joindre les deux. Le but du Canada par cette priorité, est d'améliorer la gouvernance démocratique régionale et mondiale des États en transition, afin de permettre à la population de s'impliquer davantage dans le système politique. Le programme souhaite aussi améliorer la transparence du système afin de renforcer la crédibilité des gouvernements en place et du processus démocratique. Le gouvernement, dans cet objectif, ne propose pas beaucoup de projets concrets. Pour l'instant, il concentre ses efforts pour améliorer les conditions démocratiques en Amérique en partenariat avec l'Organisation des États Américains (OEA). Il est aussi membre de *l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale*, qui veille à la mise en place d'institutions démocratiques dans les pays nouvellement démocratiques.

### **Droits de la personne et protection des populations civiles**

L'objectif demeure l'idée de combattre l'insécurité des populations victimes de violence, lors des conflits armés. C'est à l'intérieur de ce thème que l'on retrouve la « responsabilité de protéger ». Le programme propose donc de lutter contre la violence faite envers les civiles, surtout en temps de guerre, afin d'empêcher les déplacements forcés, le non respect des droits de l'homme, tels le viol, la torture, l'assassinat politique ou l'arrestation arbitraire. De plus, ce projet vise aussi la lutte contre l'utilisation d'enfants soldats, ainsi que l'usage de mines antipersonnel. Pour réussir, le gouvernement propose entre autres le renforcement des mécanismes multilatéraux et la promotion des organismes nationaux des droits de la personne. Il est d'ailleurs partenaire du centre international d'éducation aux droits humains (EQUITAS), d'ARC internationale et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En plus de joindre ces forces à l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il participe à de nombreux projets qui visent le développement de mécanismes de surveillance des droits de l'homme et il organise aussi des tables rondes avec divers pays en conflit afin d'adapter ces mécanismes à la réalité; à ce qui marche et ce qui ne marche pas. Bref, à ce niveau, le gouvernement semble être très engagé, mais aussi très aligné sur les organes multilatéraux. Si le Canada, a été critiqué d'être trop indépendant dans les années 1990<sup>101</sup>, aujourd'hui on constate vraisemblablement le contraire.

### **Prévention des conflits**

À l'égard de la prévention des conflits, le Canada s'appuie également beaucoup sur les organes multilatéraux. C'est dans cette section que le renforcement des capacités militaires prend tout son sens, car la prévention des conflits implique aussi la résolution de ceux-ci lorsque

---

<sup>100</sup> MAECI, Programme Glyn Berry, disponible sur le site Web : <http://geo.international.gc.ca/cip-pic/cip-pic/humansecurity-fr.aspx>

<sup>101</sup> Pierre Beaudet, *loc. cit.*, p. 126.



La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

nécessaire. L'intervention en Afghanistan peut ainsi être justifiée sous l'angle de la sécurité humaine. Bref, en tant que membre de la Commission sur la consolidation de la paix, ainsi que toutes sortes d'autres organismes de la société civile, le Canada souhaite favoriser le développement de stratégies pour la paix, afin de régler les problèmes de sécurité humaine engendrés par la guerre. Les projets mis de l'avant concernent la lutte contre le commerce d'armes illégales, la promotion du développement du secteur privé et l'encadrement des entreprises, dans le but de redonner confiance aux investisseurs, mais aussi de manière à éviter les abus et violations des droits de la personne par ces entreprises.

### **Primauté du droit et responsabilisation**

Ce thème vise à assurer l'imputabilité de ceux qui violent les droits de la personne. Autrement dit, il ne suffit pas de mettre en place un système judiciaire, encore faut-il le rendre légitime, en ce sens qu'il demeure libre de toute corruption. Pour le Canada, la responsabilisation se traduit par la présence de mécanismes de « droit et de gouvernance équitables ». Selon le gouvernement, la paix est impossible sans un système judiciaire transparent et au service des citoyens. Pour promouvoir cette initiative, le Canada a signé le Statut de Rome en 2001 pour la création de la Cour pénale internationale (CPI). Le Canada accorde aussi une place particulière aux femmes, afin qu'elles soient considérées égales à l'homme et qu'elles puissent s'impliquer dans les processus politiques et démocratiques partout dans le monde. L'État s'efforce d'intégrer dans toutes ses interventions, la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité de l'ONU, pour laquelle il a grandement contribué, afin d'améliorer et accélérer la mise en œuvre de celle-ci.

### **Sécurité publique**

Finalement le cinquième et dernier thème du programme de la sécurité humaine, concerne les enjeux globaux que sont la criminalité transnationale organisée (CTO), le trafic de la drogue, la traite des personnes et la corruption, qui constituent une menace à la sécurité humaine contre lesquelles le Canada considère important de lutter. Afin de contrer ces menaces, le Canada s'est allié à quelques organismes multilatéraux, notamment les Nations-Unies, le G8 et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce thème touche principalement la sécurité personnelle qui se trouve menacée par tous ces enjeux. Dans l'objectif d'enrayer ce problème, le Canada met de l'avant des projets qui visent le renforcement des systèmes juridiques, des corps policiers, mais aussi l'éducation de la population envers ces problématiques. Il apparaît essentiel pour le gouvernement canadien d'informer et sensibiliser la société face à ces « nouveaux » phénomènes. L'État canadien participe étroitement au Plan d'action hémisphérique contre la criminalité transnationale de l'OEA, il appuie les initiatives de l'ONU contre la drogue et le crime (ONUDC) et il a ratifié la Convention des Nations Unies contre la CTO et les protocoles sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants. Bref, le Canada considère ces menaces comme prioritaires pour la sécurité humaine.

En somme, le Canada n'a pas effacé complètement la sécurité humaine de son vocabulaire, mais tend tranquillement à le faire disparaître au profit d'enjeux d'intérêt national. Bien que les cinq objectifs précédents concernent les individus, ils ne concernent pas nécessairement les sept champs de la sécurité humaine proposés par le PNUD. Néanmoins, l'ACDI de son côté, continue de lutter dans le développement de projets pour la sécurité humaine. Malgré sa soumission

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

maintenant évidente aux MAECI et à la Défense depuis l'approche 3D (défense, développement et diplomatie), elle propose différents projets dans le cadre des OMD, qui luttent en même temps contre des enjeux affectant la sécurité humaine. La santé, l'éducation, l'égalité des sexes, l'environnement, constituent les préoccupations centrales de l'ACDI. Autrement dit, l'ACDI fait clairement la promotion des concepts de la sécurité humaine dans l'énoncé de ses enjeux prioritaires, mais ne parle nulle part de sécurité humaine proprement dit. Tandis que le MAECI pour sa part, en fait un élément important de sa politique étrangère, sans vraiment rejoindre les sept champs d'intervention.

### **Analyse de l'apport de l'aide pour la sécurité humaine du Canada.**

« Promoting a human security agenda has been compromised by the cost of promoting a national security agenda »<sup>102</sup>

### ***L'aide canadienne est-elle adéquate, respecte-t-elle ses engagements?***

La section suivante cherche à savoir de manière plus précise, dans quelle mesure cette approche de la sécurité humaine adoptée par le Canada résout-elle les problèmes à laquelle elle s'adresse. Ce que suggère le Programme Glyn Berry est-il bien adapté aux problèmes de la sécurité humaine pour lesquels il se dit lutter? L'hypothèse de départ penche vers une critique de l'aide canadienne en matière de sécurité humaine. La tendance canadienne à s'aligner de plus en plus sur les organisations multilatérales et plus particulièrement l'OTAN, implique deux changements. D'abord, le Canada adopte clairement une définition de la sécurité humaine qui s'éloigne des enjeux clés et problématiques mis de l'avant par le PNUD, pour adopter une vision plus stratégique de l'aide, ce qui constitue en elle-même, le deuxième changement. Autrement dit, le Canada emprunte dorénavant une vision très militaire de la sécurité humaine qui favorise grandement le développement de ses propres intérêts stratégiques.

Ce changement, pour plusieurs auteurs ne s'est pas réalisé au cours de la nuit. Bien au contraire, il suit une tendance globale qui semble s'être amorcée dès le début des années 1990, avant même la naissance de l'agenda de la sécurité humaine. C'est d'ailleurs l'idée que défend Mrinalini Menon du CCHS, en suggérant que cette initiative prend naissance aux États-Unis lors de la Guerre du Golfe en 1991, lorsque les militaires ont été appelés à livrer l'aide humanitaire aux Kurdes. *Operation Providing Comfort*, peut donc être interprétée comme la première mission militaire visant à gagner les cœurs et esprits de la population (*winning hearts and minds*),<sup>103</sup> et qui depuis ce jour évolue massivement, au grand dam des organisations humanitaires, qui n'y voient pas ou très peu d'avantages. Parallèlement, au même moment, l'agenda de la sécurité humaine évoluait lui aussi à une très grande vitesse. Toutefois, lorsque le ministre Axworthy quitte son poste, la sécurité humaine, comme projet altruiste, subi un revers important au sein du gouvernement canadien, à l'intérieur duquel, la sécurité humaine est loin de faire l'unanimité. Plusieurs croyaient que l'approche d'Axworthy « négligeait les intérêts nationaux du Canada au

---

<sup>102</sup> Mrinalini Menon, « Human Security and the Militarization of Aid Delivery », dans *Human Security Bulletin: The Delivery of Humanitarian Assistance in Afghanistan: A Human Security Dilemma for Canada*, The Canadian Consortium on Human Security, vol. 5, no 1, janvier 2007, disponible sur le site Web: [www.humansecurity.info/#/vol51background/4527476377](http://www.humansecurity.info/#/vol51background/4527476377)

<sup>103</sup> *Idem*.

profit d'objectifs grandiloquents et vagues. »<sup>104</sup> Subséquemment, suite aux pressions faites par l'OTAN et par les pays alliés, entre autres les États-Unis et la Grande-Bretagne<sup>105</sup> et en plus des changements subis au niveau politique à l'intérieur du gouvernement, l'approche canadienne en matière de sécurité humaine entreprendra son virage, que plusieurs citent de virage militaire.<sup>106</sup> Cette militarisation a eu comme conséquence majeure de rendre l'aide, une stratégie. C'est ainsi que désormais, la sécurité humaine canadienne perd tout sens altruiste, d'où cette absence d'enjeux non stratégiques dans le Programme Glyn Berry.

Conséquemment, en faisant de la sécurité humaine un concept stratégique, le Canada met volontairement de côté tous les enjeux qui ne cadrent pas dans ces intérêts dits stratégiques. La preuve notable concerne ce programme, qui ne propose aucun projet de développement dans les secteurs économique, alimentaire, de la santé, ainsi que pour la sécurité environnementale et collective. En fait, sur les sept thèmes, il n'y en a que deux qui retiennent l'attention du gouvernement et ce sont ceux permettant de justifier une intervention armée et promouvoir l'influence et la puissance canadienne dans le monde, soient la sécurité politique et la sécurité personnelle. Bref, les seuls domaines d'intérêts, sont ceux répondant à des objectifs stratégiques précis, qui permettent à la fois de légitimer le renforcement des capacités militaires, ainsi que le renforcement de l'engagement face à l'OTAN. C'est ainsi que le Canada concentre désormais son aide dans les zones dites « prioritaires », notamment l'Afghanistan, l'Irak et Haïti.<sup>107</sup>

Cette volonté de rendre l'aide pour la sécurité humaine un outil de politique étrangère se concrétise sans aucun doute lorsqu'en 2002, comme le font remarquer Erin Simpson et Brian Tomlison, l'idée d'« appuyer les efforts de la communauté internationale en vue de réduire les menaces à la sécurité sur la scène internationale et au Canada », a été rajoutée au mandat de l'ACDI.<sup>108</sup> Celle-ci était certainement prévisible si l'on se fie aux différents documents officiels gouvernementaux, notamment les énoncés de politique étrangère de 1995 et 2005, ainsi que le discours du Trône de 2007, qui suggère que l'aide canadienne consiste en un « instrument essentiel »<sup>109</sup> à la réalisation des objectifs de la politique étrangère, qui ciblent désormais la lutte contre l'insécurité de la population canadienne. L'énoncé de 2005, *Fierté et influence : notre rôle dans le monde* mentionnait que: « de plus en plus, la pauvreté est une menace directe pour le Canada et ses alliés. Nous savons qu'il existe des liens entre l'extrême pauvreté et les États en déroute, et entre les États en déroute et la sécurité mondiale. »<sup>110</sup> Le gouvernement canadien avec le discours du Trône de 2007, confirme cette vision en incitant sur l'importance de la sécurité pour le développement: « sans la sécurité, ni aide humanitaire, ni reconstruction, ni

<sup>104</sup> Jean-François Rioux, *op. cit.*, p. 266.

<sup>105</sup> Justin Massie et David Létourneau, « L'Afghanistan : Archétype d'une « nouvelle » politique étrangère canadienne ? », *Options politiques*, Décembre 2006 - janvier 2007, p.31.

<sup>106</sup> Il existe de nombreux organismes qui critiquent l'aide canadienne et qui parlent réellement d'un virage important dans la manière canadienne de définir l'aide. Brian Tomlison et Erin Simpson du CCCI, en font d'ailleurs mention dans un article du *Reality of Aid*, paru en 2006.

<sup>107</sup> Pierre Beaudet, *loc. cit.*, p. 127.

<sup>108</sup> Erin Simpson et Brian Tomlinson, « Canada : Quelqu'un est à l'écoute? », dans *Reality of Aid : Bilan de l'aide 2006*, p.58.

<sup>109</sup> Gouvernement du Canada, *Énoncé de politique étrangère : Le Canada dans le monde*, Ottawa, 1995.

<sup>110</sup> Gouvernement du Canada, *Fierté et influence : Notre rôle dans le monde*, Ottawa, 2005.

démocratisation n'est possible ». <sup>111</sup> Le gouvernement canadien fait ainsi du terrorisme et de la criminalité, les enjeux problématiques prioritaires de la sécurité nationale et internationale.

D'où l'engouement des Affaires étrangères et de la Défense du Canada pour l'approche 3D, permettant aux intérêts de défense et de politique étrangère de s'ingérer dans les politiques d'aide au développement, sous prétexte d'harmonisation et de cohérence. En fait, l'aide devient une « tactique dans l'agenda » <sup>112</sup> des affaires étrangères et militaires et permet d'une certaine façon, d'augmenter les budgets du MAECI, puisque l'ACDI possède des moyens financiers que celui-ci ne possède pas. <sup>113</sup> En mobilisant les fonds de l'ACDI et des multiples ONG qui en dépendent, le MAECI, est en mesure d'augmenter de manière importante ces capacités. L'ACDI se trouve maintenant soustraite aux intérêts nationaux de l'État, elle doit donc concentrer son aide dans les endroits clés que le gouvernement lui impose, soit Haïti, l'Irak et l'Afghanistan. Ces derniers demeurent depuis 2001 le centre d'intérêt principal de l'aide internationale canadienne au détriment de tous les autres pays récipiendaires de l'aide notamment plusieurs pays d'Afrique. Entre 2001 et 2004, Tomlinson et Simpson évaluent à près du tiers du total des nouvelles ressources pour l'aide dirigée vers l'Afghanistan et l'Irak. La situation humanitaire en Afghanistan semble s'aggraver, la famine, la pauvreté, la violence et abus physiques envers les femmes et enfants sont en augmentation, malgré toutes les sommes données. La raison de cette régression humanitaire était prévisible selon les ONG et s'explique par le modèle « humanitaro-militaire » privilégié par les États donateurs, qui favorisent les endroits stratégiques pour l'aide. En conséquence, si le Canada se trouve dans la ville de Kandahar à l'heure actuelle, son aide ne sera pas envoyée ailleurs que dans cette ville. Les populations vivant en région subissent les conséquences de la guerre, mais ne reçoivent pas l'aide nécessaire, tout simplement parce qu'ils ne vivent pas dans une zone clé. Non seulement les pays récipiendaires de l'APD traditionnels ne reçoivent plus autant qu'avant, même là où le Canada se concentre il ne semble pas en mesure de répondre aux crises de manière efficace. En Irak, il y a encore 60 000 déplacés par mois forcés de quitter leur lieu de résidence et en Haïti, la criminalité augmente, la crise alimentaire empire et les conditions sanitaires n'évoluent pas. <sup>114</sup> Bref, la sécurité humaine de ces États stratégiques ne s'améliore pas et celle des pays marginalisés délaissés par le Canada, régresse.

Bien que le Programme Glyn Berry ait des objectifs louables et qu'il améliore les conditions de vie de nombreuses personnes, il n'en demeure pas moins que pour un programme dit de sécurité humaine, il ne propose pas beaucoup de projets qui vont en ce sens. La sécurité humaine, telle que définie par le PNUD a été un projet éphémère pour le Canada, qui préfère maintenant le chemin de la multilatéralisation axée davantage vers une sécurité étatique. <sup>115</sup> Néanmoins, et malgré toutes les critiques qu'on lui fait, l'ACDI permet de corriger un peu la situation en s'impliquant dans certains enjeux problématiques de la sécurité humaine, notamment la santé, l'économie, l'environnement, l'alimentation, ainsi que les champs de la sécurité

---

<sup>111</sup> Gouvernement du Canada, *Un leadership fort : Un Canada meilleur*, Discours du Trône, Ottawa, 2007.

<sup>112</sup> World Bank, *loc. cit.*, p. 2.

<sup>113</sup> Jean Daudelin, « Entre la peur et les bonnes intentions : sécurité humaine et aide au développement au Canada », dans Jean-François Rioux (dir.), *La sécurité humaine: une nouvelle conception des relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 316.

<sup>114</sup> UNCHR, statistiques et enjeux disponibles sur le site Web : [www.unchr.org](http://www.unchr.org)

<sup>115</sup> Pierre Beaudet, *loc. cit.*, pp. 126-127.

collective et personnelle. En effet, elle propose divers projets qui visent l'égalité des sexes, la santé maternelle, la prévention de maladies, telles la tuberculose, la polio, la malaria, etc., elle met un accent particulier sur la qualité de l'eau potable, l'alimentation et la nutrition et le renforcement des systèmes de santé. Elle lutte aussi en faveur de mécanismes de gouvernance justes et transparents, facilitant l'accès des populations au système politique.<sup>116</sup> Malheureusement, l'ACDI de plus en plus intégrée dans la politique étrangère et militaire se trouve contrainte de respecter les ordres qui lui sont données, elle doit se débrouiller pour élaborer des politiques d'APD efficaces, mais cohérentes avec les intérêts gouvernementaux, si elle ne veut pas se voir rayée de la carte. Comme l'affirme Bonnie Campbell et Pascale Hatcher, l'ACDI « représente un moyen institutionnel précieux pour maintenir un espace permettant de susciter des débats, des réflexions et des politiques qui ne pourraient venir d'aucune autre instance. »<sup>117</sup>

Par ailleurs, à savoir si le Canada répond à ses engagements, il faut voir les engagements envers qui? Car, avec l'OTAN, le Canada semble de mieux en mieux respecter ses engagements. Cependant, envers les agences de développement international, le Canada qui *a priori* semble impliqué dans l'atteinte d'objectifs pour le développement, semble beaucoup plus éloigné de ceux-ci, lorsqu'on approfondit la question. En outre, pour juger de l'efficacité de l'aide, il ne suffit pas nécessairement de se pencher sur l'objectif de l'APD/PNB de 0,7 % prévu par les OMD, car celui-ci ne permet pas d'approfondir la question. Dans le cas du Canada qui tourne davantage autour de 0,28 % selon les données de 2007 de l'OCDE,<sup>118</sup> il serait ainsi facile de juger l'aide insuffisante. Ceci étant dit, l'ampleur du budget ne devrait pas être le seul indicateur de succès. Loin de nier son importance, il faut aussi porter la réflexion à propos de la qualité des investissements, à savoir l'aide pour qui, pour quoi, dans quel but et avec quel résultat. Malheureusement, pour l'instant, lorsqu'on observe le peu de progrès faits vis-à-vis les problématiques de sécurité humaine, ainsi que les reculs notamment en Afghanistan, en Haïti et en Afrique, il est difficile de croire que l'aide canadienne est efficace et suffisante. Ces régions meurent déjà de faim, qui plus est, la flambée des prix alimentaire aggrave sérieusement la situation. Et pour pallier à la situation, le Canada propose une aide alimentaire d'urgence. Est-ce vraiment la solution à adopter pour régler une crise de cette envergure? Il est possible d'en douter, mais le Canada en adoptant une telle attitude, démontre néanmoins une forme de volonté, comme il le fait lors de catastrophes environnementales, en « faisant preuve de solidarité et d'engagement humanitaire sans remettre en cause les inégalités et injustices internationales auxquelles les plus riches eux-mêmes parties, ou les failles dans le processus de développement. »<sup>119</sup> En définitive, l'aide canadienne n'est pas suffisante, elle ne permet pas d'adresser les problématiques de sécurité humaine de manière adéquate et il est à prévoir que tant et aussi longtemps, que l'aide canadienne demeurera un outil stratégique de politique étrangère et de défense, il est peu probable, qu'elle soit efficace. Le Canada doit non seulement réviser sa

---

<sup>116</sup> *ACDI*, enjeux mondiaux, disponibles sur le site Web : [www.acdi-cida.gc.ca](http://www.acdi-cida.gc.ca)

<sup>117</sup> Bonnie Campbell et Pascale Hatcher, « Existe-t-il encore une place pour la coopération bilatérale? Réflexions à partir de l'expérience canadienne », *Revue Tiers Monde*, vol. XLV, no 179, juillet-septembre 2004, p. 687.

<sup>118</sup> Voir tableau de l'APD canadienne selon l'OCDE à l'annexe 2.

<sup>119</sup> Jean-Michel Severino, « Refonder l'aide au développement au XXIe siècle », *Critiques internationales*, no 10, janvier 2001, p. 79. L'auteur ne parle pas précisément du Canada, mais propose que cette manière d'aborder les problématiques humanitaires se ressemble dans la plupart des pays donateurs.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

manière de donner l'aide, mais il doit d'autant plus clarifier les objectifs poursuivis qu'ils soient militaires, stratégiques, diplomatiques et/ou économiques, ce qui semble pour l'instant irréaliste.

### ***Militarisation de l'aide : vers une disparition du discours du développement?***

Cette analyse de la sécurité humaine, contribue par ailleurs à faire ressortir une tout autre problématique, soit la disparition du discours sur le développement. En fait, on observe une absence de plus en plus marquée d'une remise en question du concept du développement. Autrement dit, les questions sur le développement ne sont plus posées, à savoir qu'est ce qui fonctionne et ne fonctionne pas et on ne propose plus de réflexion sur l'aide. L'aide pour qui, pour quoi, comment, avec quels objectifs et ainsi de suite, ne font plus partis des réflexions à propos du développement. Ces questions fondamentales, ont été complètement écartées par les questions de sécurité. Même ce texte, est un exemple frappant de ce rapport entre l'aide au développement et la sécurité. En s'appuyant sur des concepts de sécurité, et même si on parle de sécurité humaine, le développement est mis de côté. La « sécuritisation » de la planète prend ainsi tout l'espace au détriment du développement.

La définition de la sécurité se montre très liée au concept de développement, dans le sens où celle-ci prétend rendre possible le développement. Autrement dit, sans la sécurité, aucun développement n'est envisageable. Ainsi, il apparaît plutôt clair, dans la mentalité des bailleurs de fonds, que d'élaborer sur le développement est une perte de temps et d'argent, qu'il vaut mieux investir dans la sécurité afin d'atteindre un développement durable. Il faut prévoir que tant et aussi longtemps que le monde ne sera pas « plus sûr », il ne pourra certainement pas être « plus prospère ». Le développement est désormais soumis à la notion de sécurité, et même s'ils font partis de la même phrase, l'un à la suite de l'autre, le développement demeure un enjeu secondaire. C'est en quelque sorte, l'impression laissée par le gouvernement canadien. La sécurité, parce qu'elle permet au Canada de reprendre son statu de puissance moyenne demeure le principal moteur de l'aide, d'où cet investissement massif en Afghanistan qui est passé de sept millions de dollars en l'an 2000 à 90 millions en 2005.<sup>120</sup> Avec des initiatives, telle la coopération civilo-militaire (COCIM), le gouvernement met en pratique son approche 3D et permet aux Forces canadiennes d'agir dans le domaine humanitaire avec les fonds de l'ACDI.<sup>121</sup> L'aide canadienne devient ainsi en partie intégrée dans le militaire, rendant ainsi davantage difficile le discours du développement. La militarisation de l'aide canadienne restreint considérablement l'espace de discussion, puisque les enjeux diplomatiques et de défense se font généralement à vase clos.<sup>122</sup>

En somme, il semble claire qu'en intégrant l'aide dans un cadre militaire et diplomatique, le gouvernement dépolitise la réflexion et participe à la disparition d'un réel discours sur le développement. Ainsi, pendant que la pauvreté, la famine, la maladie et la violence s'accroissent, et que les inégalités continuent de faire rage dans la société, le développement n'intéresse plus les

---

<sup>120</sup> François Audet, « Approche 3D et insécurité humaine », dans *Human Security Bulletin: The Delivery of Humanitarian Assistance in Afghanistan: A Human Security Dilemma for Canada*, The Canadian Consortium on Human Security, vol. 5, no 1, janvier 2007, disponible sur le site Web: [www.humansecurity.info/#/vol51background/4527476377](http://www.humansecurity.info/#/vol51background/4527476377)

<sup>121</sup> *Idem.*

<sup>122</sup> *Idem.*

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

bailleurs de fonds qui préfèrent de loin les thèmes de sécurité et de défense. Il est possible de croire que la sécurité humaine n'a été qu'un outil de transition entre le développement et la sécurité nationale et internationale, faisant passer la pauvreté d'un enjeu social à sécuritaire.

## Conclusion

En définitive, l'interprétation de la sécurité humaine au Canada a rapidement changé avec les nouveaux impératifs internationaux devenus prioritaires après le 11 septembre 2001. Ce concept plutôt récent qui promettait un engagement définitif de la part du Canada s'est rapidement vu imposer une nouvelle définition loin des objectifs prévus par le PNUD. La sécurité humaine censée concerner *a priori* des buts altruistes sert désormais d'outil pour satisfaire des intérêts stratégiques de l'État canadien. En fait, non seulement le terme sécurité humaine semble-t-il être évacué du vocabulaire, mais les projets concrets de sécurité humaine se font de plus en plus rares. Le Programme Glyn Berry, ne laisse aucune place aux enjeux de la santé, de l'environnement, de l'économie, ou même à la sécurité collective et alimentaire. Or, si la sécurité personnelle tout comme la sécurité politique, semblent demeurer une préoccupation, on ressent clairement la présence d'intérêts diplomatique, militaire et stratégique pouvant être répondus à travers la défense de ceux-ci. Avec le renforcement de son engagement envers l'OTAN, la sécurité humaine s'est transformée en sécurité nationale et internationale. Autrement dit, la sécurité des individus bien qu'elle demeure, laisse désormais sa place comme enjeu prioritaire à la sécurité de l'État. Le Canada peut ainsi se tailler une place plus importante sur la scène internationale afin de répondre aux critiques lancées par les membres de l'OTAN qui questionnaient ces capacités coercitives et sa volonté en tant que membre actif de l'Alliance. Bref, la sécurité humaine telle que définie par le PNUD, a permis au Canada d'accomplir différents projets, notamment la Convention contre les mines antipersonnel, toutefois cette approche pour les droits humains semble avoir disparu au profit d'une approche tournée vers la défense militaire. La responsabilité de protéger promue par le Canada ne concerne plus les individus marginalisés, mais l'État lui-même contre les États « voyous ». Ainsi, pendant que la situation générale de la sécurité humaine dans le monde dégénère, le gouvernement canadien continue de promouvoir l'idée que la lutte contre les États « faillis » est la solution afin de lutter contre la pauvreté. Concentrant par le fait même, la majorité des fonds de l'aide vers l'Afghanistan et l'Irak. Les pays récipiendaires traditionnels sont négligés et s'embourbent dans des conflits internes et vivent dans des conditions de vie exécrables. Comme le développe Sachs, tant et aussi longtemps que les bailleurs de fonds ne changeront pas d'attitude, jamais les pays en développement ne seront en mesure de se sortir du cercle de la pauvreté. C'est d'ailleurs en imposant l'approche 3D à l'ACDI, que le Canada nuit au développement des pays et ne permet pas de répondre aux impératifs humanitaires de manière efficace.

Or, cette volonté de sécuriser la planète, fait en sorte que le discours du développement a complètement disparu. Suite aux échecs des différentes politiques d'aide au développement et aux nouvelles menaces, les gouvernements ont cessé de s'interroger sur les fondements de l'aide pour ne réfléchir qu'à la « sécuritisation ». Le terrorisme et la CTO, sont les visages de la pauvreté. On croit alors lutter contre la pauvreté en luttant contre les pays favorisant une attitude contraire à la sécurité internationale. Il n'y a plus de remise en question au niveau du développement, on ne pense qu'aux enjeux sécuritaires stratégiques. En somme, la sécurité

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
 L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
 Stéphanie Ménard

humaine ne semble être qu'un outil de transfert entre le développement et la sécurité nationale et internationale. La sécurité humaine qui a su s'imposer au courant des années 1990, s'est modifiée en sécurité étatique et stratégique au détriment des millions d'individus marginalisés peu intéressants pour les États donateurs. Ainsi, ils sont délaissés par la communauté internationale, voyant l'aide bilatérale à laquelle ils auraient pu s'attendre dans le passé, diminuer de manière importante. Le développement dans les pays pauvres, sous-alimentés, malades, etc., n'attirent plus l'intérêt des bailleurs de fonds qui préfèrent aller dans les endroits stratégiques et visibles pour renforcer leur image. Par exemple, lorsque les pays disent favoriser l'aide au développement en envoyant une aide d'urgence que soit pour une crise environnementale ou alimentaire, ils profitent de la visibilité du geste, sans se poser la question fondamentale à savoir si ce geste permet réellement de répondre au problème et le régler définitivement. En effet, les questions du développement semblent loin d'intéresser la plupart des bailleurs de fonds, qui prétendent néanmoins y accorder de l'importance en mettant sur pied des projets comme les OMD.

Ainsi, lorsqu'on réfléchit à la sécurité humaine au Canada, on se rend rapidement compte que la volonté d'aider les individus marginalisés se fait seulement si elle permet de répondre aux intérêts stratégique, diplomatique et militaire. Et qu'au fond, elle n'a servi que de transition entre le développement et la militarisation de l'aide. Aujourd'hui, le Canada en niant le besoin essentiel d'une réflexion sur le développement en priorisant la sécurité, néglige les problématiques liées à la pauvreté dans le monde et tourne le dos à tous ces peuples marginalisés qui ne font l'objet d'aucun intérêt pour le Canada. Le simple fait que le Canada veuille intégrer dans le calcul ADP/PIB des OMD les dépenses militaires, prouvent définitivement que le Canada priorise l'engagement militaire, bien avant ses engagements d'aide au développement et humanitaire.

## Annexe 1

**Tableau 1 : Conflits armés de 1995 à 1999**

Types de conflits	Nombre de victimes par an	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Conflits de haute intensité (CHI)	Plus de 1000	20	20	16	22
Conflits de faible intensité (CFI)	100 à 1000	31	59	70	77
Conflits politiques violents (CPV)	Moins de 100	44	45	114	151
<b>Total</b>		95	124	200	250

Source : SCRS



La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
 L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
 Stéphanie Ménard

**Tableau 2 : Conflits de haute intensité recensés par le PIOMM en novembre 1999**

N°	Esc.	Pays	Début	Morts	Nombre cumulatif de morts
1.	↑	Soudan	1983-	100,000	2,000,000
2.	↑	Éthiopie-Érythrée	1988-	50,000	50.000-70,000
3.	↑↓	Yougoslavie (Kosovo)	1998-	18,000	18,000
4.	↑↓↑	Afghanistan	1978-	10,000	500,000
5.	↑	Angola	1991-	10,000	1,500,000
6.	↑↓	Sierra Leone	1991-	6,000	50,000-150,000
7.	↑↓	Congo, RD	1998-	6,000	6,000
8.	↓	Algérie	1990-	5,000	100,000-120,000
9.	=	Sri Lanka	1983-	5,000	60,000-75,000
10.	↑	Colombie	1964-	5,000	45,000-250,000
11.	↑	Russie (Tchéchénie)	1999-	5,000	5,000
12.	↑	Inde-Pakistan	1989-	3,000	30,000-70,000
13.	↓	Turquie	1983-	3,000	40,000
14.	↑	Ouganda	1989-	2,000	12,000-300,000
15.	↓↑	Congo - Brazzaville	1993-	2,000	15,000
16.	↓	Rwanda	1994-	1,000	825,000-1,000,000
17.	↑↓	Guinée-Bissau	1998-	1,000	1,000
18.	↑	Iraq-É.-U., R.U.	1998-	1,000	1,000-2,000
20.	↑	Pakistan (Pendjab)	1985-	1,000	1,000
21.	↑	Pakistan (Sind)	1986-	1,000	5,000
22.	↓	Iraq (Kurdes)	1987-	1,000	100,000-250,000
23.	=	Iraq (arabes des régions marécageuses du sud)	1991-	1,000	30,000-100,000

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

24.	↑↓	Russie (Daghestan)	1999-	1,000	1,000
25.	↑↓	Indonésie (Timor oriental)	1975-	1,000	200,000

Source : SCRS

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

## Annexe 2

### Tableau 3 : APD canadienne

APD/RNB en %

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
0,22	0,28	0,24	0,27	0,34	0,29	0,28

Source: OCDE

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

## Bibliographie

### Monographies

ANNAN, Kofi A., « Foreword », dans Rob McRae et Don Hubert, (dir.), *Human Security and the New Diplomacy: Protecting People, Promoting Peace*, Montréal & Kingston/London/Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2001, pp. xix-xx.

AXWORTHY, Lloyd, « Introduction », dans McRae et Hubert (dir.), *op. cit.*, pp. 3-13.

BUZAN, Barry, Ole Waever et Jaap de Wilde, *Security: A New Frame Work for Analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998.

BUZAN, Barry, *People, State and Fear: an Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, 2e éd., Boulder, Lynne Rienner, 1991.

Commission sur la sécurité humaine, *La sécurité humaine maintenant*, Paris, Presses de sciences po, 2003.

DAVID, Charles-Philippe, *La guerre et la paix : Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Presse de Science Po, 2006

DUNNE, Tim, « Liberalism », dans Baylis et Smith (dir.), *The Globalization of World Politics*, 3e éd., Oxford/New York, Oxford University Press, 2005, pp. 185-203.

FIERKE, K. M., « Constructivism », dans Tim Dunne, Milja Kurki et Steve Smith (dir.), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, Oxford/New York: Oxford University Press, 2007, pp. 166-184.

FINNEMORE, Martha, « Constructing Norms of Humanitarian Intervention », dans Peter Katzenstein (dir.), *The Culture of National Security*, New York, Columbia University Press, 1996, pp. 153-185.

FINNEMORE, Martha, *National Interests in International Society*, Ithaca/London, Cornell University Press, 1996.

GRANATSTEIN, J.L. et Robert BOTHWELL, *Pirouette: Pierre Trudeau and Canadian Foreign Policy*, Toronto: McLelland & Stewart, 1990.

GWOZDECKY, Mark et Jill SINCLAIR, « Case Study: Landmines and Human Security », dans McRae et Hubert (dir.), *op. cit.*, pp. 28-40

MACLEOD, Alex, « Le néoréalisme », dans Macleod et O'Meara (dir.), *op. cit.*, pp. 61-88.

MALEOD, Alex, « Le réalisme », dans Macleod et O'Meara (dir.), *op. cit.*, pp. 35-60.

MCRAE, Rob, « Human Security in a Globalize World », dans McRae et Hubert (dir.), *Human Security and the New Diplomacy: Protecting People, Promoting Peace*, Montréal & Kingston/London/Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2001, pp. 14-27.

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

PARIS, Roland, « Human Security: Paradigm Shift or Hot Air? », dans *Michael Brown et al. (dir.), New Global Dangers: Changing Dimensions of International Security*, Cambridge, The MIT Press, 2004, pp. 249-264.

RIOUX, Jean-François (dir.), *La sécurité humaine: une nouvelle conception des relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2001.

ROUSSEL, Stéphane et Dan O'MEARA, « Le libéralisme classique : une constellation de théories », dans Macleod et O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, Montréal, Athéna Éditions, 2007, pp.89-110.

SACHS, Jeffrey D., MCARTHUR, John W., SCHMIDT-TRAUB , Guido, KRUK, Margaret, BAHADUR, Chandrika, FAYE, Michael et MCCORD, Gordon, « Ending Africa's Poverty Trap », dans William C. Brainard et George L. Perry (dir.), *Brookings Paper on Economic Activity*, Brookings Institution, Washington, tome 1, 2004, pp. 117-240.

SHEENAH, Michael, *International Security: an Analytical Survey*, Boulder, Lynne Rienner, 2005.

SMALL, Michael, « The Human Security Network », dans McRae et Hubert (dir.), *op. cit.*, pp. 231-235.

SMITH, Steve, « The Increasing Insecurity of Security Studies: Conceptualizing Security in the Last Twenty Years », dans Croft et Terriff (dir.), *Critical Reflections on Security and Change*, Londres, Frank Cass, 2000, pp. 72-101.

STOETT, Peter, *Human and Global Security: an Exploration of Terms*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 1999.

WALTZ, Kenneth, *Theory of International Politics*, Reading, Addison-Wesley, 1979.

WENDT, Alexander, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

WORLD BANK, « Overview. Rethinking the Money and ideas of Aid », dans *Assessing Aid, What Works, What doesn't and Why*, Oxford University Press, New-York, 1998, pp. 1-27.

### **Périodiques**

BEAUDET, Pierre, « L'intervention humanitaire canadienne entre l'instrumentalisation et le soutien aux populations en détresse », *Géostratégiques*, no 16, mai 2007, pp. 119-133.

CAMPBELL, Bonnie et Pascale HATCHER, « Existe-t-il encore une place pour la coopération bilatérale? Réflexions à partir de l'expérience canadienne », *Revue Tiers Monde*, vol. XLV, no 179, juillet-septembre 2004, pp. 665-687.

HATALEY, T.S. et Kim Richard NOSSAL, « The Limits of the Human Security Agenda: The Case of Canada's response to the Timor Crisis », *Global Change, Peace & Security*, vol. 16, no 1, février 2004, pp. 5-11.

HEINBECKER, Paul, « La sécurité humaine: enjeux inéluctable », *Revue militaire canadienne*, printemps 2000, pp. 11-28.

HUYSMANS Joris-Karl, « Dire et écrire la sécurité: le dilemme normatif des études de sécurité », *Cultures et conflits*, no 31-32, 1998, pp. 177-202

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

KIRTON, John, « Une ouverture sur le monde : la nouvelle politique étrangère du gouvernement Chrétien », *Études Internationales*, vol. 27, no. 2, juin 1996, pp. 257-279.

LÉTOURNEAU, Charles, et Justin MASSIE, « L'Afghanistan : Archétype d'une « nouvelle » politique étrangère canadienne ? », *Options politiques*, Décembre 2006 - janvier 2007, p. 28-34.

NEWMAN, Edward, « Human Security and Constructivism », *International Studies Perspectives*, no 2, 2001, pp. 239-251.

SACHS, Jeffrey D., MELLINGER, Andrew D. et John L. GALLUP, « The Geography of Poverty and Wealth », *Scientific American Magazine*, juillet 2001.

SIMPSON, Eric et Brian TOMLINSON, « Canada : Quelqu'un est à l'écoute? », *Reality of Aid : Bilan de l'aide 2006*, pp. 257-260, disponible sur le site Web : [www.ccic.ca](http://www.ccic.ca)

### **Documents officiels**

Gouvernement du Canada, *Le Canada dans le monde*, Énoncé de politique étrangère, Ottawa, 1995.

Gouvernement du Canada, *Fierté et influence : Notre rôle dans le monde*, Énoncé de politique étrangère, Ottawa, 2005.

Gouvernement du Canada, *Un leadership fort : Un Canada meilleur*, Discours du Trône, Ottawa, 2007.

### **Sites Web:**

ACDI, thèmes de l'aide, alimentation, disponible sur le site Web: [www.cida-acdi.gc.ca](http://www.cida-acdi.gc.ca)

Afrik.com, Dossier, *Kenya : des élections sous hautes tensions*, disponible sur le site Web : [www.afrik.com/dossier\\_381.html](http://www.afrik.com/dossier_381.html)

AusAID, *Water*, disponible sur le site Web: [www.ausaid.gov.au/keyaid/water.cfm](http://www.ausaid.gov.au/keyaid/water.cfm)

CCCI, « Effective Aid for Small Farmers in Sub-Saharan Africa », disponible sur le site Web: [www.ccic.ca](http://www.ccic.ca)

CCHS, « The Delivery of Humanitarian Assistance in Afghanistan: A Human Security Dilemma for Canada », dans *Human Security Bulletin*, vol. 5, no 1, janvier 2007, disponible sur le site Web: [www.humansecurity.info/#/vol51background/4527476377](http://www.humansecurity.info/#/vol51background/4527476377)

CRDI, disponible sur le site Web : [www.idrc.ca](http://www.idrc.ca)

Comité des droits économiques, sociaux et culturels, « Questions de fond concernant la mise en œuvre du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : La pauvreté et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels », ECOSOC, E/C.12/2001/10, 9 mai 2001, disponible sur le site Web : [http://www.unhcr.ch/tbs/doc.nsf/\(Symbol\)/E.C.12.2001.10.fr](http://www.unhcr.ch/tbs/doc.nsf/(Symbol)/E.C.12.2001.10.fr)

FAO, « Crop Prospects and Food Situation », no 1, février 2008, disponible sur le site Web: [www.fao.org](http://www.fao.org)

FAO, disponible sur le site Web: [www.fao.org/spfs/le-pssa/mission-spfs.html](http://www.fao.org/spfs/le-pssa/mission-spfs.html)

Human Security Network, disponible sur le site Web: [www.humansecuritynetwork.org](http://www.humansecuritynetwork.org).

MAECI, À propos du programme « Passage : Le guide du Canada sur l'interdiction complète des mines terrestres », disponible sur le site Web : [www.international.gc.ca/foreign\\_policy/mines](http://www.international.gc.ca/foreign_policy/mines)

La sécurité humaine aujourd'hui : Pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ?  
L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ?  
Stéphanie Ménard

*MAECI*, Programme Glyn Berry, disponible sur le site Web : <http://geo.international.gc.ca/cip-pic/cip-pic/humansecurity-fr.aspx>

*OCDE*, Statistiques de l'APD par donneur, Canada, disponible sur le site Web : <http://stats.oecd.org/>

*OMS*, « Le décès invisible de nouveaux nés dans le monde », disponible sur le site Web : [www.who.int/fr/](http://www.who.int/fr/)

*ONU*, Déclaration universelle des droits de l'homme, chapitre IV, article premier, disponible sur le site Web : [http://www.unodc.org/pdf/compendium/compendium\\_2006\\_fr\\_part\\_01\\_04.pdf](http://www.unodc.org/pdf/compendium/compendium_2006_fr_part_01_04.pdf)

*ONU*, Millénium Development Goals Indicators, United Nation Statistics Division, disponible sur le site Web : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Home.aspx>

*ONU*, Rapport 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, disponible sur le site Web : [www.onu.org/frenchmilleniumgoals/docs/mdg\\_2007.pdf](http://www.onu.org/frenchmilleniumgoals/docs/mdg_2007.pdf)

*PNUD*, « Rapport du développement humain 2007 », disponible sur le site Web : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007>

*PNUD*, « Rapport sur le développement humain, 1994 », disponible sur le site Web : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr1994>

*SCRS*, Perspective, Rapport N° 2000/06 : Conflits nationaux et internationaux, 8 août 2000, disponible sur le site Web : [http://www.csis-scrs.gc.ca/fr/publications/perspectives/200006.asp#N\\_4\\_](http://www.csis-scrs.gc.ca/fr/publications/perspectives/200006.asp#N_4_)

*UNCHR*, statistiques et enjeux disponibles sur le site Web : [www.unchr.org](http://www.unchr.org)

*UNIFEM*, statistiques de violence envers les femmes, disponibles sur le site Web : [www.unifem.org](http://www.unifem.org)

### **Conférence :**

Gilio Brunelli, *La MINUAD : Un fond d'espoir sous forme de déception au Darfour?*, conférence proposée par la Chaire Raoul Dandurand à l'Université du Québec à Montréal, mardi 8 avril 2008.